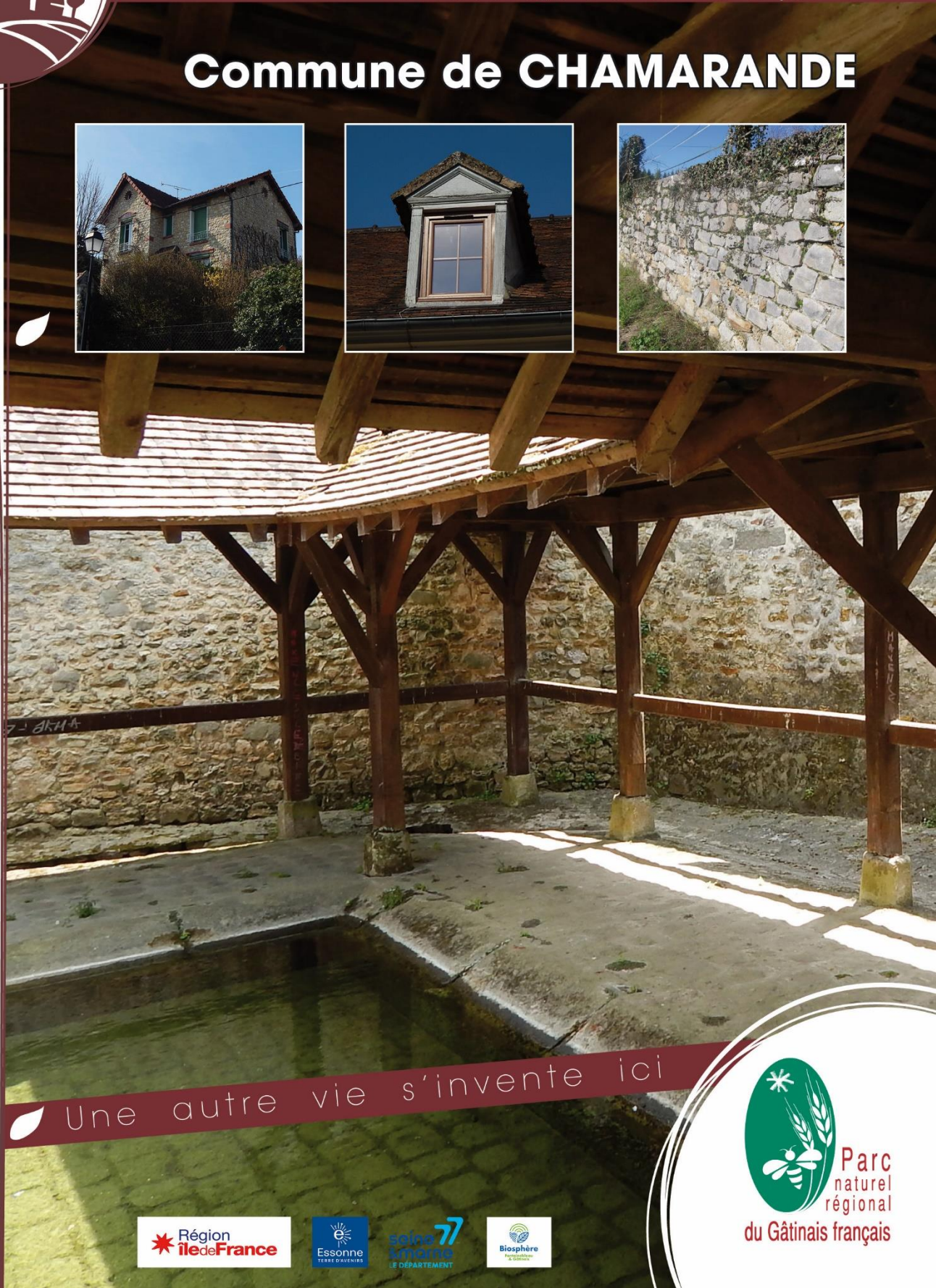


Inventaire du PATRIMOINE **LE RAPPORT**

Parc naturel régional du Gâtinais français - 2018

Commune de CHAMARANDE



Une autre vie s'invente ici

Etat des lieux du patrimoine bâti de Chamarande



Mot du président

Le patrimoine bâti du Gâtinais français est remarquable. Il se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiature. A cela s'ajoute un patrimoine rural, moins connu, moins protégé. Ces édifices ruraux constituent une richesse patrimoniale évidente.

Ce patrimoine rural caractérisé par sa diversité (puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plantes, maisons rurales, pigeonniers, maisons de vigneron, mares maçonnées...) contribue à affirmer l'identité du territoire. Il témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des modes de vie. En faisant appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles, ce patrimoine bâti s'intègre harmonieusement au cadre de vie du Gâtinais français.

Il peut également être un formidable support de développement local en renforçant l'attractivité touristique du territoire. En effet, l'évolution des attentes des touristes tournées vers la découverte des patrimoines, ouvre des possibilités intéressantes pour imaginer leur mise en valeur.

Pour le protéger et le valoriser, il est primordial de le connaître. En ce sens le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire.

Il permet de le recenser, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les Communes et les habitants à cette richesse, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.

En effet, l'évolution des modes de vie a souvent des conséquences sur la préservation des constructions rurales, rendant l'étude de ce patrimoine d'autant plus importante. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire, permet de proposer des solutions favorisant sa préservation et son évolution tout en respectant son authenticité.

Les connaissances acquises dans le cadre de cet inventaire ne trouveront leur complète justification qu'en étant à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural. Les élus, les associations et les habitants de Chamarande, disposent désormais d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions en faveur de la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc

Introduction

Chamarande s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la Commune, forme ainsi un patrimoine riche et qui constitue la mémoire de la Commune. Celui-ci reste néanmoins fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Chamarande et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour.

En effet, le patrimoine n'est pas uniquement constitué des édifices monumentaux, ce sont aussi tous ces édifices ruraux qui font et sont la mémoire de la Commune. Vecteurs de valeur sociale, ils doivent être placés dans le champ du patrimoine. Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de la Commune.

Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent du patrimoine rural constitue donc un véritable enjeu.

Et comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine Chamarandais.

La méthode

La démarche choisie pour réaliser cet inventaire du patrimoine bâti a été imaginée en concertation avec les Conseils Départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne ainsi qu'avec le Service régional de l'inventaire d'Ile-de-France.

Pour cet inventaire, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine bâti qu'il soit public ou privé, civil ou religieux, discret ou connu, de l'époque médiévale aux années 1950.

La méthodologie de travail se décline en trois phases :

- phase de préparation du terrain,
- phase de terrain,
- phase de recherche archivistique et de restitution.

Une bonne connaissance de la commune faisant l'objet de l'inventaire du patrimoine est primordiale pour débiter l'étude. Il s'agit, en effet, de s'intéresser à son histoire, à son évolution, aux personnages qui l'ont traversée, aux activités qui y étaient pratiquées, etc. Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur les élus, les habitants et les associations. Nous nous sommes également intéressés aux atlas communaux et aux chartes paysagères, qui offrent une vue d'ensemble de la commune, son patrimoine, son paysage, ses activités... Pour compléter ces connaissances, nous avons consulté la documentation disponible en mairie : cadastre napoléonien, bulletins municipaux, travaux réalisés par des érudits ou des associations, etc.

La phase de terrain nous a permis de décrire chacun des éléments architecturaux correspondant à la période définie, et présentant un intérêt patrimonial. Celui-ci peut être jugé selon plusieurs critères :

- historique, si le bâti est « ante cadastre », c'est-à-dire qu'il figure sur le cadastre napoléonien, ce qui indique une construction antérieure aux années 1820 ;
- architectural, si l'implantation du bâti, son élévation, sa mise en œuvre ont été conservées en l'état ou si elles présentent un intérêt technique ou esthétique ;
- pittoresque, si l'ensemble architectural présente un charme particulier ;
- ethnologique, si l'histoire du bâtiment se rapporte à une activité singulière ou s'il est un élément important de la mémoire de la commune.

Toutefois, un bâtiment ancien peut être écarté de l'inventaire s'il a subi trop de transformations, au point que son aspect originel ne se retrouve plus dans son état actuel. Cette description du bâti est étayée par la prise de photographies.

Pour compléter ce travail de terrain, des recherches aux Archives départementales ont été menées. Les résultats sont très aléatoires car ils dépendent de l'existence de sources fiables. L'un des objectifs de ces recherches est de déterminer dans la mesure du possible la date, ou au moins la période, de construction des édifices inventoriés, ainsi que de connaître les noms des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres. Dans la mesure où nous rencontrons essentiellement un patrimoine bâti rural, il est particulièrement difficile de trouver ces renseignements. Dans la plupart des cas, les informations liées à la datation ne

fournissent que des indications sur une période (un siècle, par exemple). Pour la période récente, nous avons complété ces recherches par des entretiens avec les personnes âgées et les érudits de la commune. Ces échanges ont livré de nombreux enseignements sur l'évolution de la commune et les modes de vie passés.

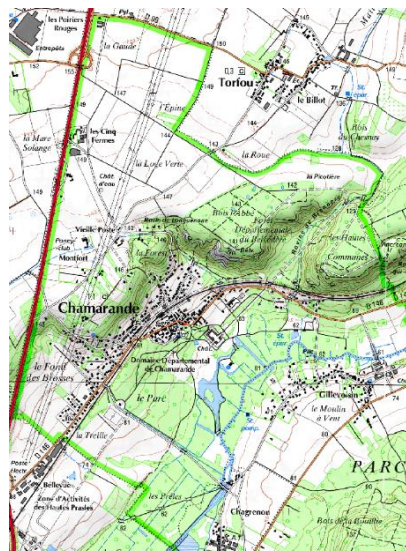
Une synthèse communale a ensuite été rédigée. Son objectif est de faire partager au plus grand nombre les connaissances acquises au cours de l'inventaire.

Le paysage

La commune de Chamarande se situe dans le département de l'Essonne, au nord-ouest du Parc naturel régional du Gâtinais français. Localisée dans la partie aval de la vallée de la Juine, le village s'est développée en limite des plateaux de l'Hurepoix et de la Beauce.



Plan de Chamarande, extrait de la monographie de Jean-Baptiste Véron en 1899



Carte IGN de Chamarande

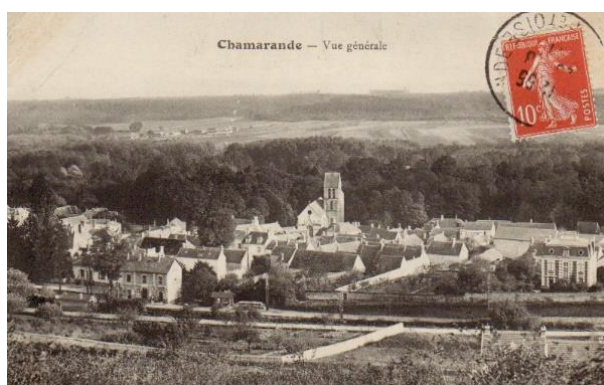
S'étalant à la fois sur un plateau, des coteaux et un fond de vallée, Chamarande se partage entre deux entités paysagères bien distinctes :

La vallée de la Juine, le plateau Beauce-Gâtinais et les reliefs Juine-Essonne.

- Situé au nord de la commune, **le plateau de Torfou** se caractérise par une grande étendue céréalière limitée par la RN20 et les boisements des coteaux. Ce paysage de grandes cultures offre des vues lointaines. Lors de sa traversée, les ondulations plus ou moins amples modifient sans cesse les limites de perception, de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres, et donnent des échelles d'importance très relative des fermes, des bosquets, des châteaux d'eau ou des pylônes qui occupent le territoire.

- **Les rebords de plateaux et les coteaux boisés** forment, au nord du bourg, un écrin boisé qui cadre le fond de vallée humide de la Juine. La grande diversité paysagère des vallées résulte de l'occupation humaine, bien plus importante que sur les plateaux : espaces humides, plaines cultivées et urbanisation se combinent pour donner à voir une alternance d'espaces ouverts.

- **La forêt du Belvédère**, couvre les coteaux et contribue à offrir à la vallée des milieux boisés de qualité et des paysages pittoresques, notamment par la présence de chaos de grès.



- **La zone urbaine** occupant une petite partie de la surface communale est située au pied des coteaux et à l'ouest de la forêt du Belvédère. Le centre ancien qui présente les caractéristiques traditionnelles des villages essonnien est séparé de la zone d'habitat récent par la ligne de chemin de fer.
- **Le parc et château** se distingue du reste de la commune par sa nature maîtrisée, et des lieux de promenade aux ambiances variées (paysages de forêt, de prairie, de bords de rivière, jardin etc.).
- **Le marais des Prèles située au bord de la Juine** est un milieu fermé et aux accès à la rivière limités. Il fait partie d'une zone humide classée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) s'étendant sur les communes d'Etréchy et d'Auvers-Saint-Georges.
- **Les espaces agricoles** de fond de vallée s'étalent sur trois espaces en périphérie communale (ouest, sud-ouest et sud-est du bourg). Ils correspondent à des espaces d'ouverture convoités par l'urbanisation.



Histoire de Chamarande

Préhistoire :

La découverte de deux abris ornés atteste de l'ancienneté de la présence humaine sur le territoire de Chamarande.

Ces abris se situent à 200 mètres de la commune de Lardy, dans le bois Hautes communes. L'une de ces cavités a probablement servi d'abri aux hommes préhistoriques. A proximité d'elle, de nombreux outils en silex ont été découverts et sur sa roche on peut y observer des quadrillages avec cupules et une double enceinte.

Depuis sa découverte, cet abri a eu plusieurs noms : les roches de la Grande Beauce, la grotte d'Amyot (on retrouve l'inscription « Amyot » sur l'une des roches) ou encore les roches d'Amour.

Dans le *Folklore Etampois*, Armand Caillet explique qu'à « *la roche d'Amour, les amoureux y inscrivent leur nom pour que cela leur porte bonheur* ». Ceci explique les nombreuses inscriptions de noms et prénoms qui y figurent et qui contribuent malheureusement à dégrader les gravures les plus anciennes.

Moyen-Âge :

Dans un opuscule consacré au château, Olivier de Lavigerie explique qu'au IX^e siècle à l'initiative Arteld, frère d'Eginhard, historien de Charlemagne, un manoir aurait été construit à l'emplacement de l'actuel château. Cette information doit être maniée avec précaution dans la mesure où nous ignorons sur quelles sources elle repose. Néanmoins, les fouilles archéologiques menées en 1995 révèlent que le village était habité à cette époque. Elles ont, en effet, mis à jour un squelette d'homme orné d'une fibule dont le style indique qu'il daterait de la période mérovingienne.

Avant de se nommer Chamarande, le village s'appelait Bonnes. Ce nom vient sans doute de la situation frontalière du village située entre trois grandes tribus gauloises : le territoire des Senons à l'est, approximativement constitué par la vallée de l'Essonne, le territoire des Carnutes à l'ouest et au sud, et le territoire des Parisii au nord. Par la suite, le village de Chamarande conservera cette situation de frontière entre les trois évêchés de Sens, de Chartres et de Paris.

Bonnes appartenait à l'archidiaconé de Josas, circonscription ecclésiastique et subdivision de l'évêché de Paris. Le village englobait 165 paroisses et se subdivisait en deux doyennés : Chateaufort et Montlhéry. Cette limite correspond approximativement à la limite de l'Hurepoix et n'évolue pas de l'an 925 à la Révolution.

L'histoire de Chamarande est étroitement liée à l'histoire de son château. Le premier seigneur de Bonnes dont on connaît le nom est Ursio de Bonnis, homme lige du roi Philippe Auguste (1180 – 1223). Puis Bonnes devient successivement la propriété de plusieurs familles. Nous pouvons notamment citer en 1358, Jean Coquatrix, échevin de Paris, en 1388 Jean de Montagu, seigneur de Marcoussis qui contribua à étendre le domaine de Bonnes et à la moitié du XV^e siècle, la famille de Châtillon.

Comme pour tout le royaume, la guerre de Cent Ans (1338 – 1453) est une période noire pour Bonnes. La fin de règne de Charles V (1380) amène une trêve et le retour d'une

certaine prospérité. Très rapidement, la lutte entre Armagnacs et Bourguignons ravive les combats et les pillages. Ainsi, vers le milieu du XV^e siècle, les campagnes de l'archidiaconé de Josas sont ravagées par des bandes armées. Les châteaux, les fermes, les maisons sont dévastées.

Presque toutes les églises visitées entre 1458 et 1462 par l'archidiacre doivent être restaurées. L'église de Bonnes n'échappe pas à la règle. Elle est détruite. À la destruction des constructions et des terres s'ajoute une chute de la population en raison de la fuite des habitants et des épidémies. Le registre des visites archidiaconales de Josas nous révèle le nombre de chefs de famille dans certains villages. Ainsi, en 1458 on compte seulement sept chefs de famille à Bonnes, soit une estimation de 35 habitants. Il convient néanmoins de manipuler ces chiffres avec une grande précaution.

Epoque Moderne :

En 1603 François Miron, conseiller, au Parlement de Paris, Intendant au gouvernement de l'Isle de France, achète la seigneurie Bonnes.

Tout comme lors de la guerre de Cent Ans, Bonnes souffre beaucoup pendant la Fronde. C'est la période pendant laquelle le Parlement se rebelle contre l'autorité royale représentée depuis la mort de Louis XIII par la Régente Anne d'Autriche et Mazarin. Le sud de la Région Parisienne est particulièrement touché par ce conflit. Beaucoup de batailles eurent lieu autour de la route d'Orléans, axe stratégique pour l'approvisionnement de Paris. En 1652, Etampes subit un siège de deux mois mené par les troupes loyalistes contre les forces révoltées du prince de Condé stationnées à Etampes. Pendant cette période les troupes se déplacent dans les villages environnants, pillant et détruisant.

La famille de Jean Miron, incapable d'assurer les frais de la remise en état de la seigneurie de Bonnes, se voit obligée de la mettre en vente. C'est ainsi, que Pierre Méréault, issu de la bourgeoisie parisienne et futur secrétaire du roi Louis XIV, acquiert en 1654 le domaine et fait construire le château actuel par l'architecte Nicolas de l'Espiné.

En 1685, la seigneurie passe aux mains de Clair Gilbert d'Ornaison, premier valet de chambre du roi. Gilbert d'Ornaison était originaire du Forez, où il possédait un fief appelé Chamarande. Il le vendit et obtient d'en faire reporter le nom sur la propriété qu'il venait d'acquérir. Par une lettre patente de 1685, Louis XIV érige Bonnes en Comté de Chamarande.

Gilbert d'Ornaison meurt en 1699 et il est inhumé au milieu du chœur de l'église Saint-Quentin de Chamarande.

Une enquête faite au début du règne de Louis XV (années 1710) donne quelques détails sur la population agricole du village. Sur 55 chefs de familles, on comptait 4 laboureurs, 24 vignerons, 7 manouvriers ou bergers et 4 familles pauvres. Ils étaient très peu à ne pas vivre de l'agriculture : des artisans (tisserands, cordonniers, un tuilier, un maçon) des commerçants (un boulanger, deux ou trois cabaretiers, un marchand de grains) mais aussi des notables : un praticien en droit, quelques officiers ou bourgeois parisiens qui avaient dans le village un pied-à-terre, et enfin le curé et le seigneur.

En 1737, à la mort du dernier seigneur d'Ornaison, Chamarande devient la propriété de son gendre, le Marquis de Chalmazel, lieutenant général des armées du roi, Grand-croix de l'ordre de Saint-Louis et plus connu sous le nom de marquis de Talaru. Il fait notamment transformer le parc par l'architecte du Roi, Pierre Contant d'Ivry.

Depuis le XVIII^e siècle :

La journée du 4 août 1789 marque la disparition du comté de Chamarande en tant que réalité seigneuriale. En 1787, un syndic élu préside les réunions des habitants pour la rédaction des cahiers de doléances. L'arpenteur Crespin est chargé de diriger la rédaction des doléances et de nuancer la parole des villageois. Les habitants s'attaquèrent surtout aux droits de chasse et de colombier détenus jusqu'alors par les seigneurs de Chamarande. Le village est choisi comme chef-lieu de canton en 1790. Ce choix est surprenant dans la mesure où le village ne compte alors que 280 habitants.

En 1792, une partie des habitants de Chamarande se soulève avec les communes voisines contre les « *accapareurs* » accusés de les affamer. Ce soulèvement aboutit à la mort du maire d'Etampes, M. Simmoneu.

Les habitants décident également de changer le nom de Chamarande, trop lié à l'Ancien Régime, Bonne-cour, par allusion à l'ancienne dénomination du village. Ils s'attaquèrent également au mausolée du comte Gilbert d'Ornaison, dont le marbre est vendu en janvier 1794 par la municipalité. La même année, le séquestre est mis sur le château et les meubles vendus aux enchères mis à part la bibliothèque, quelques meubles identifiés par la commission des arts, les objets métalliques, la literie et le linge, réquisitionnés pour l'armée et les hôpitaux.

Après la Révolution, le château est restitué à la famille de Talaru. Louis-Justin-Marie, marquis de Talaru, le remet en état et fait dessiner le parc à l'anglaise. Il devient Maire de Chamarande et réside au château jusqu'à sa mort en 1850.

Au XIX^e siècle le village de Chamarande évolue peu. Sa population reste stable. En 1793 on compte 323 habitants puis en 1836, 350. Les emplois sont variés puisqu'on distingue 55 professions réparties en secteur agricole, secteur artisanal, secteur commercial, professions diverses. La plupart sont agriculteurs, journaliers ou domestiques. En 1836 on dénombre 47 journaliers. Ils sont employés principalement dans les cultures. Les domestiques sont ensuite les plus nombreux. Certains sont employés au château, d'autres chez des propriétaires rentiers ou dans des commerces. On rencontre également des charretiers, des couturières, des maçons, des bergers et des vigneron.

En 1849 un foyer de choléra apparaît à Etrechy. La maladie se propage alors dans les villages alentour. Elle arrive à Chamarande en juillet et fait 3 morts.

En 1857, le château est acquis par le duc de Persigny, futur ministre de l'intérieur de Napoléon III qui y entreprend d'importants travaux dans le château et contribue financièrement à l'édification de la gare et de la mairie école de la commune.

En 1876, le domaine est acquis par Anthony-Aristide Boucicaut, fils du fondateur du "Bon Marché". A son décès, sa veuve épouse le docteur Marie-Joseph-Laurent Amodru qui

devient à la fois châtelain, maire de Chamarande en 1880 et Conseiller général de Seine-et-Oise en 1890.

En 1922, le domaine est revendu à madame André Thome, veuve d'un député de Seine-et-Oise mort à la guerre. Le docteur Amadru continue d'y habiter jusqu'à sa mort en 1930. En 1922, madame Tome autorise les scouts à occuper son domaine. Le château sera jusqu'en 1951 un haut lieu de formation du scoutisme et verra l'essor de ce mouvement. A ce titre Chamarande est encore connu par les scouts.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la population de Chamarande ne cesse de croître. En 1911, le village regroupait 423 habitants et 140 maisons. 58% de la population avait moins de 40 ans. L'essentiel de la population exerçait le métier d'agriculteur ou de domestique. On trouvait également des carriers, des employés des chemins de fer, des lingères, des charretiers, des gendarmes, des commerçants (épicier, boucher notamment).



Pendant la seconde guerre mondiale, le château est occupé d'abord par les troupes allemandes puis par l'armée américaine. Il est délaissé et une grande partie de ses archives disparaissent.

En 1957, le dernier propriétaire privé est Auguste Mione, président de "la Construction moderne Française", entreprise de bâtiment étroitement liée à l'explosion urbaine et plus particulièrement à la construction des grands ensembles. Il s'attache à restaurer le château. Une grande activité se développe au sein du domaine. Auguste Mione fait aménager des bureaux et des logements dans les dépendances du château, fait installer une salle de cinéma, un centre social. Ce centre proposait aux familles des employés et aux habitants une bibliothèque, un salon de coiffure, un sauna, une piscine un centre médico-social et de formation professionnelle. En 1972, la construction moderne française est mise en liquidation judiciaire. Le site du domaine est classé en 1977, et le château en 1981.

En 1978, le château et son domaine sont rachetés par le Conseil Départemental de l'Essonne. Celui-ci le transforme en site culturel ouvert à tous. On y retrouve notamment les archives départementale et le Fond d'Art Contemporain.

Au cours de deuxième moitié du XX^e siècle, la commune a connu une augmentation démographique. En 2013, on compte 1143 habitants à Chamarande. Cette évolution démographique s'explique par la présence de la gare et de la Nationale 20 garantissant un accès facile à Paris.

Toponymie

Le village se nommait anciennement Bonnes. Puis, en 1685 les terres de Bonnes ont été érigées en comté de Chamarande, officialisant le changement de nom. Chamarande se substitue à Bonnes.

Pendant de nombreuses années encore on continua à nommer le village Bonnes, tandis que dans les textes on retrouve tour à tour les noms de Chamarande ou Chamarante. La première orthographe est finalement retenue.

Les formes anciennes relevées dans les dictionnaires topographiques :

1107 : de Bonniis

1110 : 1120, 1145, et 1182 : de Bonnis

1205 : Bonnes

1231 : Boone

1259 : Bona

1352 : de Bonnis

1370 : Bonnes

1466 et 1711 : de Bonis

1757, 1766 et 1781 : Chamarande

Fait surprenant, la signification de Bonnes et de Chamarande se rejoint : *Bonnis* a probablement une origine gauloise signifiant « borne forestière ».

Plusieurs noms de lieux en France ont pour origine le mot Camaranda, forme reconstituée à partir du radical « *cam* » (du gaulois « *camino* » « chemin ») et *randa* (« bord » « limite »). Ce qui signifie « chemin frontière » ou plutôt « frontière formée par un chemin ».

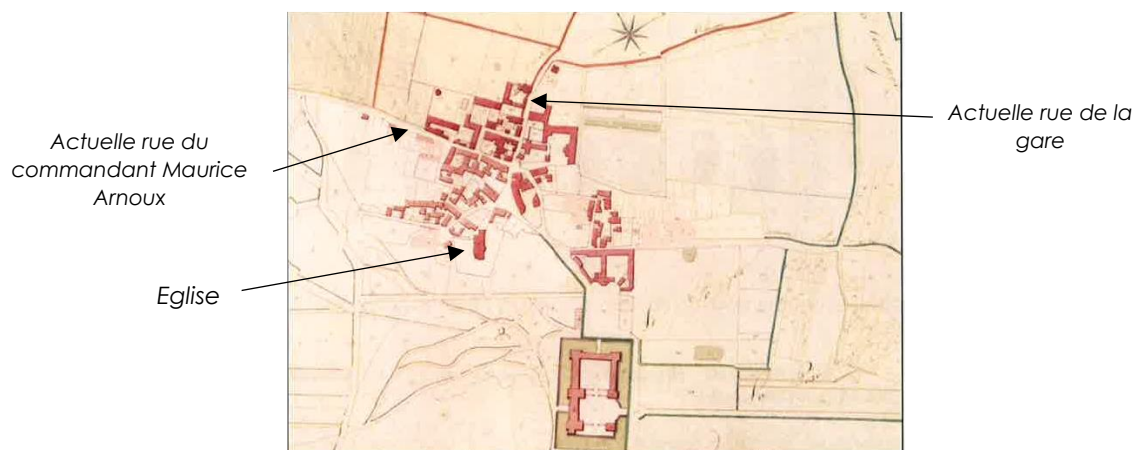
Implantation du bâti ancien

Le plan d'intendance de 1785 nous révèle la structure urbaine de Chamarande à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque le village s'étendait le long des actuelles rues de la Fontaine, du Commandant Maurice Arnoux et de la Gare. Selon le recensement de 1793, on comptait 323 habitants sur la commune. Le caractère peu précis de ce document ne nous permet cependant pas de distinguer les contours des bâtis.



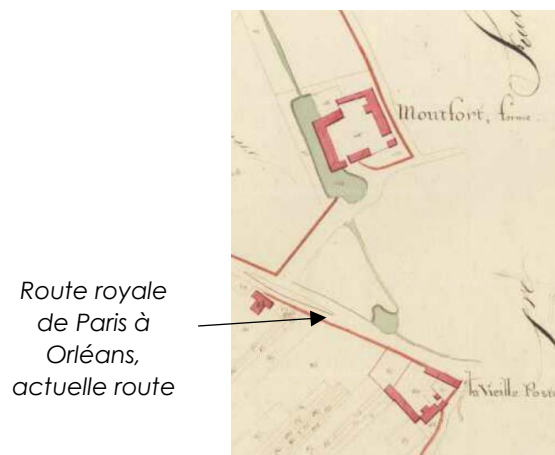
Extrait du plan d'intendance (1785)

A Chamarande, en 1806, on comptait 304 habitants. L'observation du plan napoléonien en date de 1817 nous apprend que la structure urbaine a peu évoluée depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle. On observe un bâti resserré et imbriqué. Le village est alors composé de maisons rurales, de maisons de bourg et surtout de fermes.



Extrait du plan Napoléonien (1817)

La ferme de Montfort et l'ancien relais de poste restent isolés du cœur du village



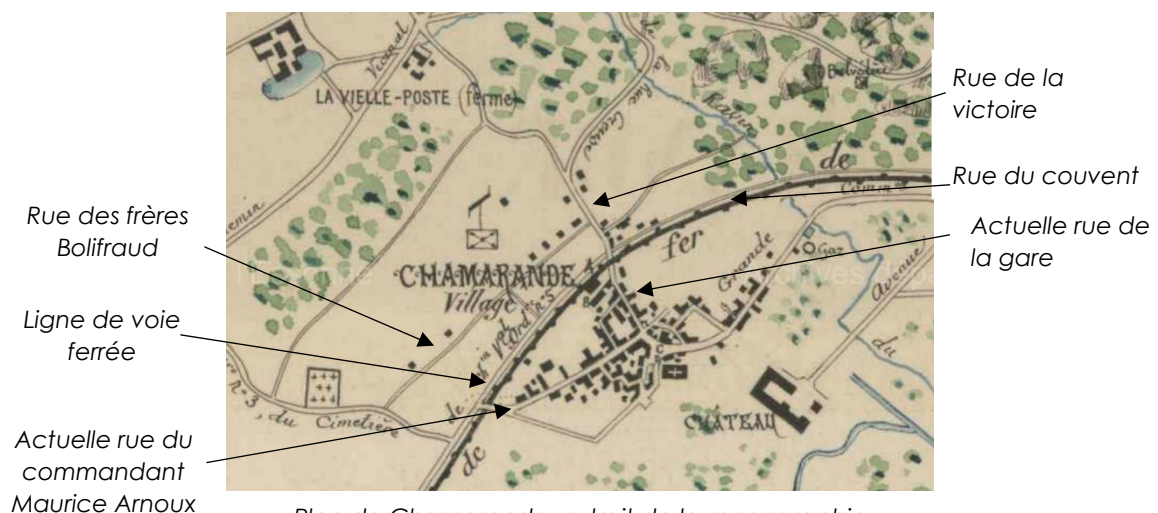
Extrait du plan Napoléonien (1817)

En 1843, Chamarande est traversé par une ligne de chemin de fer. Puis en 1862, une gare y est construite. Peu après on voit se développer un habitat de type pavillonnaire. L'étalement urbain s'est alors progressivement effectué en privilégiant le secteur situé entre les voies ferrées et le coteau (rue des frères Bolifraud, rue du Couvent, rue des Ecoles et rue de la Victoire).

Entre 1850 et 1950, les pavillons et les villas apparaissent. Cette vague d'urbanisation constitue une rupture, à la fois en terme de forme urbaine, mais surtout architecturale.

La carte extraite de la monographie de Jean-Baptiste Véron réalisé en 1899 nous donne un aperçu de la manière dont a débuté l'extension urbaine de Chamarande après l'installation de la voie ferrée.

En 1896, on recensait sur la commune 378 habitants.



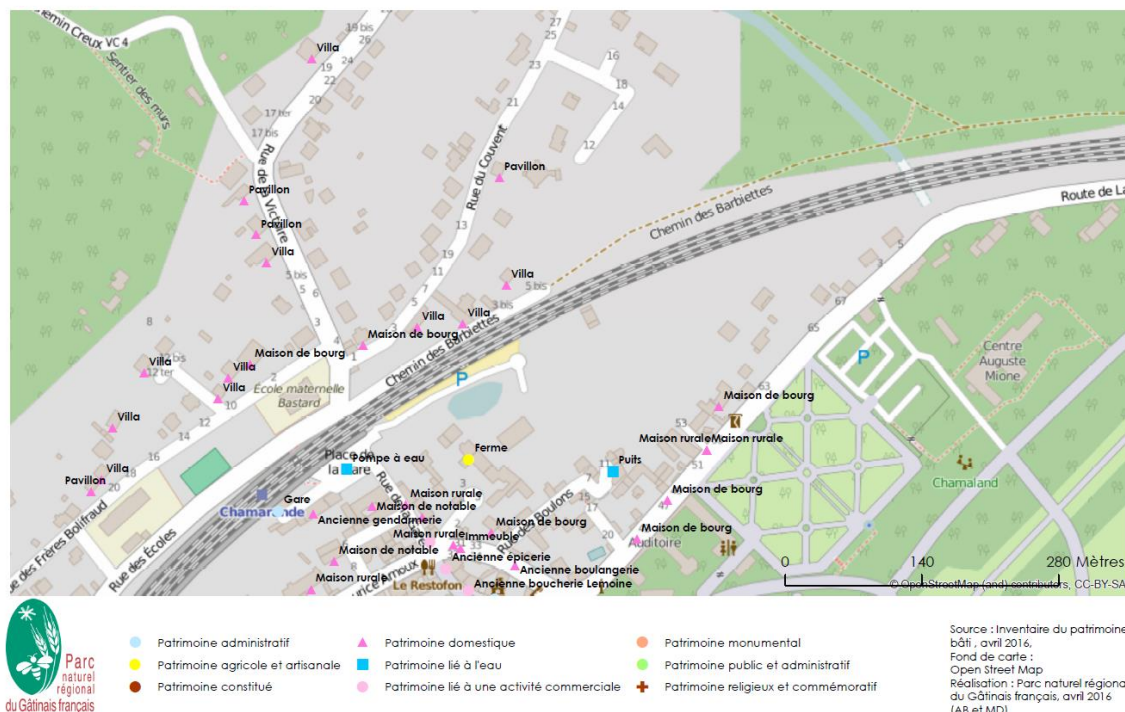
Plan de Chamarande, extrait de la monographie de Jean-Baptiste Véron en 1899

A partir des années 1950, la population a fortement augmenté. L'urbanisation s'étend alors à l'ouest de la commune, le long de la route d'Etrechy.

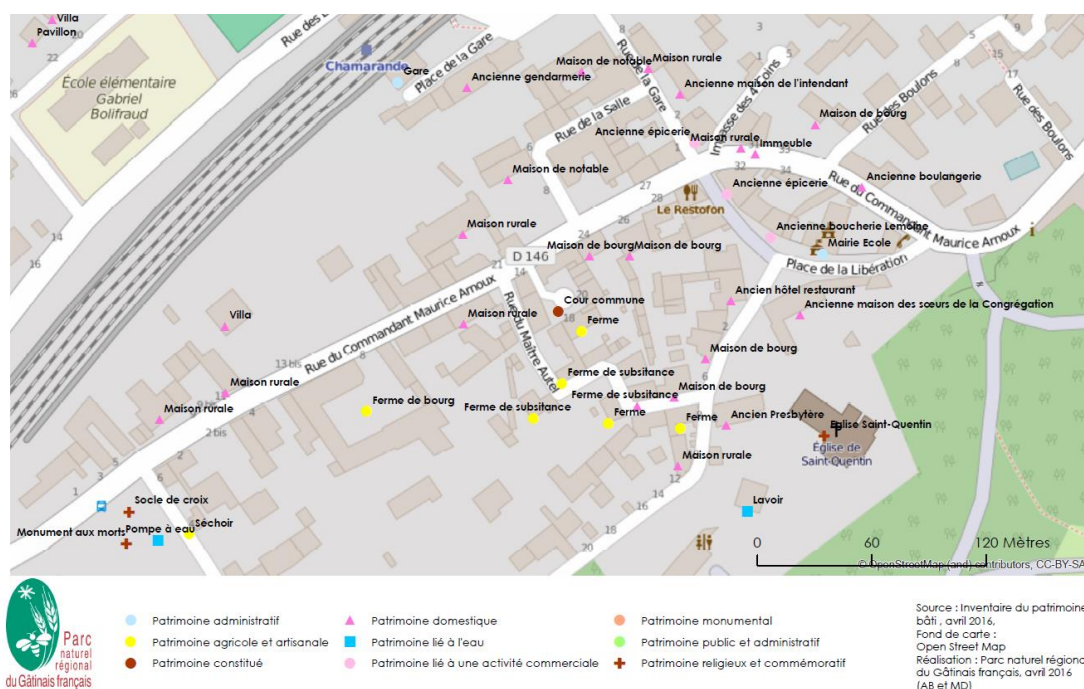
Patrimoine de Chamarande

Localisation du patrimoine bâti

Autour de la gare :



Autour de l'église :



Sur le plateau de Montfort :



- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| ● Patrimoine administratif | ▲ Patrimoine domestique | ● Patrimoine monumental |
| ● Patrimoine agricole et artisanale | ■ Patrimoine lié à l'eau | ● Patrimoine public et administratif |
| ● Patrimoine constitué | ● Patrimoine lié à une activité commerciale | ✚ Patrimoine religieux et commémoratif |
| | | — Linéaire de mur |

Source : Inventaire du patrimoine bâti, avril 2016.
Fond de carte : IGN BD ORTHO 2011
Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, avril 2016 (AB et MD)

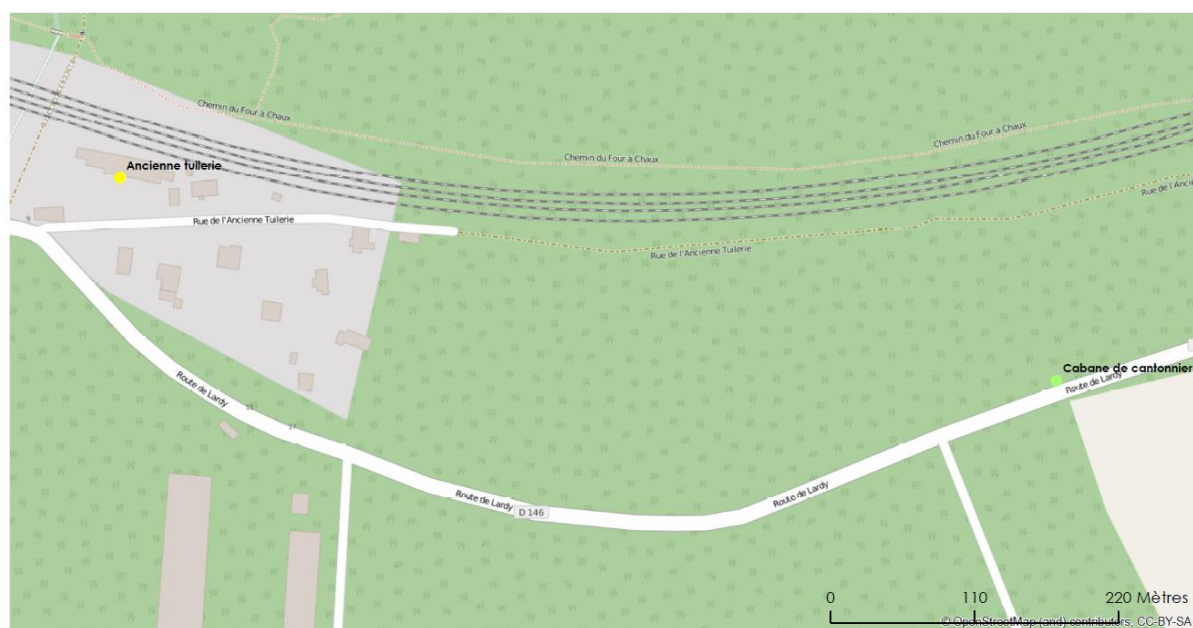
Autour de la rue d'Etrechy :



- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| ● Patrimoine administratif | ▲ Patrimoine domestique | ● Patrimoine monumental |
| ● Patrimoine agricole et artisanale | ■ Patrimoine lié à l'eau | ● Patrimoine public et administratif |
| ● Patrimoine constitué | ● Patrimoine lié à une activité commerciale | ✚ Patrimoine religieux et commémoratif |

Source : Inventaire du patrimoine bâti, avril 2016.
Fond de carte : Open Street Map
Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, avril 2016 (AB et MD)

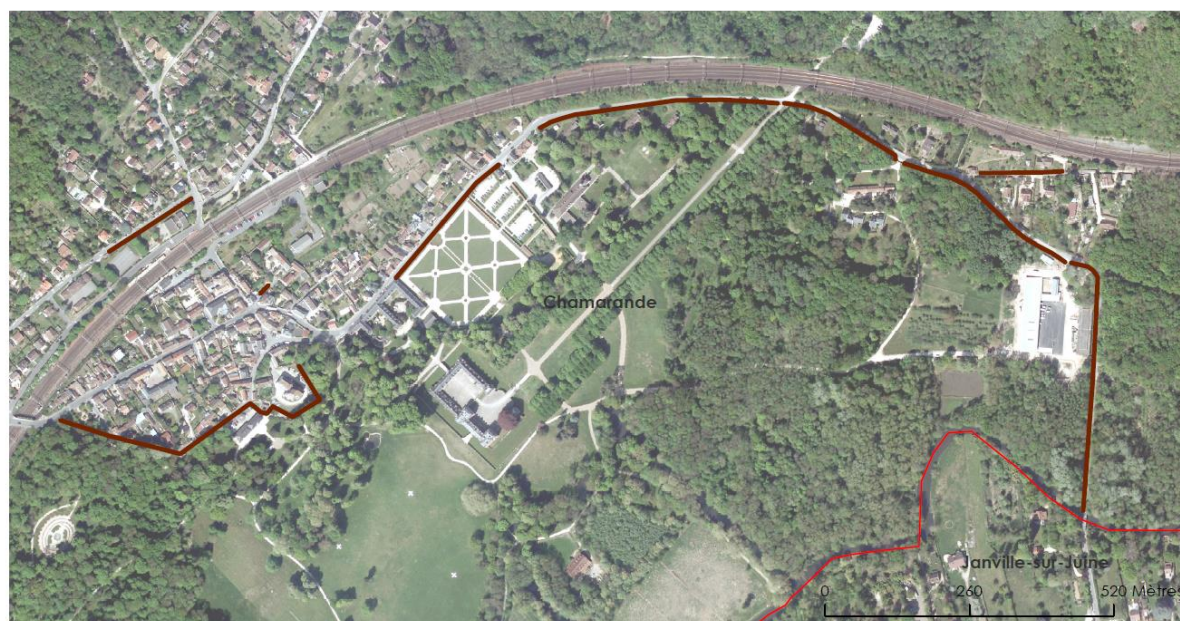
Autour de la route de Lardy :



- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| ● Patrimoine administratif | ▲ Patrimoine domestique | ● Patrimoine monumental |
| ● Patrimoine agricole et artisanale | ■ Patrimoine lié à l'eau | ● Patrimoine public et administratif |
| ● Patrimoine constitué | ● Patrimoine lié à une activité commerciale | ✚ Patrimoine religieux et commémoratif |

Source : Inventaire du patrimoine bâti, avril 2016.
Fond de carte : Open Street Map
Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, avril 2016 (AB et MD)

Les linéaires de mur :



- Linéaire de mur □ Limite communale

Source : Inventaire du patrimoine bâti, avril 2016.
Fond de carte : IGN BD ORTHO 2011
Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, avril 2016 (AB et MD)

❖ Patrimoine public et administratif

• Mairie - Ecole

La première mention d'une école remonte à 1700, année pendant laquelle Louis d'Ornaison, seigneur de Bonnes (Chamarande), fait appel à un vicaire pour instruire les garçons de la paroisse tout en donnant la messe aux habitants du château. En 1717, dans son testament, la comtesse de Chamarande, femme de Louis d'Ornaison, fait un legs de 120 livres de rente « *pour l'établissement et l'entretien d'une maîtresse d'école qui sera choisie par le curé et le consentement de l'archidiacre* ».

L'enseignement se faisait alors dans le presbytère avant de déménager à de nombreuses reprises, tour à tour, dans un bâtiment aujourd'hui disparu situé à l'emplacement de l'actuelle mairie, chez un particulier ou encore dans une maison en face de la mairie occupée à cette époque par la congrégation des sœurs de la Providence de Portieux (Vosges).



**maison des quatre coins était
située au milieu à droite**

C'est en 1806 que le budget de la commune fait état pour la première fois de crédits pour l'instruction (location d'un logement pour le maître d'école). Dans les années 1815, la commune prend à sa charge les frais scolaires des aînés des familles les plus pauvres.

En 1838, la commune décide de chercher un espace pour installer de manière pérenne une école pour les garçons. Le choix se porte alors sur un bâtiment qu'on appelait à cette époque « la maison des quatre coins ». Les filles allèrent à l'école dans la maison de la congrégation des sœurs de la Providence de Portieux. Dans un rapport d'un inspecteur des écoles de 1859, l'école des garçons a toutefois été jugée « *trop petite et mal établie* ».

Aussi en 1863, le conseil municipal décide la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir à la fois l'école des garçons et la mairie. Cette décision est prise à la suite de l'intervention du Duc de Persigny, propriétaire du château. En effet, les moyens financiers de la Commune n'auraient pas permis d'assumer une telle dépense.

Ce bâtiment, conçu par l'architecte Jean-Baptiste Pigny, a été inauguré en 1866 et se trouve sur la place communale. Dans sa monographie, l'instituteur Jean-Baptiste Véron explique « *aujourd'hui à la fin de l'année 1899 la salle de classe de l'école de Chamarrande, le mobilier scolaire, le logement de l'instituteur, tout se trouve dans les meilleures conditions désirables* ». La classe comptait en moyenne 30 à 35 élèves qui allaient à l'école jusqu'à environ 13 ans.

Les plans types des Mairies Ecoles diffusés à cette époque révèlent la double fonction du bâtiment. A Chamarrande, on ne décèle sur la façade principale que la fonction liée à la Mairie. L'école est quant à elle visible à l'arrière du bâtiment. Au rez-de-chaussée, on retrouvait donc les pièces dédiées à la mairie, et à l'arrière, la salle de classe, une cuisine et une salle à manger pour l'instituteur. A l'étage, il y avait des chambres également pour l'instituteur.

Aujourd'hui ce bâtiment est exclusivement dédié à la mairie. L'école a été déplacée dans les années 1950.



L'observation des cartes postales révèle qu'au cours du XX^e siècle le bâtiment de la mairie-école n'a pas subi d'importantes modifications.

Ce bâtiment dispose d'un étage carré avec une élévation composée de trois travées. La toiture en ardoise est à quatre versants avec à chaque extrémité un épi de faîtage en métal. On note également la présence d'une corniche qui court sur l'ensemble du bâtiment.

On remarque qu'il y avait un enduit en briquetage. Il s'agit d'un enduit sur lequel on trace des joints et des refends afin de donner à une construction l'apparence de la brique. Selon toute vraisemblance, ceci aurait été fait, pour créer une homogénéité de ton entre la mairie et le château où la présence de la brique est importante. Aujourd'hui le briquetage et les souches de cheminée ont disparu.

Intérêts patrimoniaux de la mairie :

- architecture remarquable,
- illustre une partie de l'histoire de l'enseignement à Chamaranche.

• Gare

La ligne de chemin de fer Paris/Orléans a été la première ligne de plus de cent kilomètres initialement construite en France. Les travaux ont été réalisés entre 1841 et 1843 sous la direction de l'ingénieur Adolphe Jullien. Cette voie ferrée devait traverser le domaine du château. Les propriétaires s'y étant opposés, il a été finalement décidé que le chemin de fer passerait à mi-hauteur du coteau.

Le 2 mai 1843, la famille royale effectue le voyage inaugural. Par mesure de sécurité le roi Louis Philippe n'emprunte pourtant pas ce moyen de locomotion jugé alors encore trop dangereux.

En 1855, un ingénieur de la compagnie indique en évoquant Chamarande que « le village a acquis assez d'importance pour mériter sinon une station au moins un dépôt de billets à la maison de garde ».

A la demande des élus, et notamment du duc de Persigny, propriétaire du château et ministre de Napoléon III, une gare est ouverte en 1862 malgré les réticences de la compagnie.

Les élus avaient en effet bien compris le rôle capital que pouvait jouer la présence d'une gare pour le développement de la commune. En raccourcissant les distances, le chemin de fer représentait dès cette époque un atout. En une heure de transport collectif, on parcourait en 1828 en moyenne 5 à 10 kilomètres. En 1861 en train on pouvait parcourir 15 à 20 kilomètres.

La ligne Paris/Orléans est électrifiée entre 1923 et 1926. Aujourd'hui cette gare est desservie par le RER C.

La gare de Chamarande dispose d'un étage carré avec une élévation composée de trois travées régulières. La toiture est à deux versants avec rive en saillie (prolongement des versants au-delà de l'aplomb d'un pignon) permettant de protéger le mur pignon. Le logement du chef de gare est situé au-dessus de la salle des voyageurs.



Intérêts patrimoniaux de la gare :

- permet de comprendre l'évolution du tissu urbain de Chamarande de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle,
- témoigne de l'évolution des modes de vie des habitants,
- illustre un style architectural.

• Cabane de cantonnier

Le cantonnier était une personne importante pour un village.

Agent de l'administration des Ponts et Chaussées, il apparaît en 1830. Il était en charge de l'entretien des routes (environ 7 à 8 km), fossés, bornes et poteaux indicateurs. Il pouvait également porter assistance en cas d'accident.

Comme la plupart de ce type d'abri, cette cabane date probablement de la deuxième moitié du XIX^e siècle. De taille modeste, elle permettait au cantonnier de trouver refuge en cas de mauvais temps et d'entreposer son matériel (faux, fourche à cailloux, pelle...).



L'intérieur a conservé les traces d'une cheminée qui permettait de chauffer l'unique pièce.

Les murs sont en pierre de grès et de meulières. Les chainages et les contours de la porte sont en briques.

Intérêt patrimonial de la cabane de cantonnier :

- Élément du patrimoine routier : témoigne des anciennes infrastructures et de leur entretien.

• Le relais de Poste :

Avant la construction en 1824 de la Route Nationale 20, la route Paris-Orléans passait devant cette ferme (aujourd'hui route de Torfou). De là, elle rejoignait Chartres (Arpajon) par Torfou.

Ce bâtiment est l'ancienne bergerie subsistant de la démolition vers 1875 de la ferme de M Leblanc, marchand de moutons. Cette dernière, bien antérieure à 1785, est elle-même un ancien relais de Poste.

Ce service a été instauré par Louis XI dans les années 1470/1480. Il devait permettre d'obtenir rapidement des informations de l'ensemble du royaume et d'assurer la sécurité des échanges avec le roi.

Les relais aux chevaux y furent installés tous les sept lieues (28 km), soit environ la distance qu'un cheval peut parcourir par jour. En changeant de mouture à chaque relais, le cavalier pouvait parcourir jusqu'à 90 km par jour. Les employés des relais étaient chargés de ramener les chevaux dans leur relais d'origine.



Au début du XXème siècle, lorsque les fenêtres ont été percées, ce bâtiment était appelé « Cantine de la Vieille Poste » (voir photo ci-dessus) : il proposait 3 chambres aux ouvriers des carrières de grès situées un peu plus bas sur l'actuelle rue de la Victoire, ainsi qu'un débit de boissons.

Intérêt patrimonial du relais de Poste :

- Témoignage de l'histoire du village et de ses modes de communication

❖ Patrimoine religieux et commémoratif

• L'église

Edifiée aux XII^e et XIII^e siècles, l'église Saint-Quentin de Chamarande est formée d'un vaisseau unique se terminant par un chevet plat.

L'édifice a été incendié pendant les guerres de Religion et a connu plusieurs remaniements.

Dans la première partie du XIX^e siècle, une chapelle funéraire de la famille Talaru, propriétaire du château à partir de 1736, a été accolée au mur nord de l'église. Celle-ci contient plusieurs pierres tombales de membres de la famille Talaru.

Jusqu'en 1862, l'église était entourée par un cimetière. Celui-ci a été transféré en périphérie du village. Aujourd'hui l'église est entourée d'un terrain aménagé en pelouse qui sert de parking. Elle est séparée du parc du château par un mur.

Au milieu du XIX^e siècle, l'église de Chamarande est dans état de conservation médiocre. Elle dispose alors d'un clocher médiéval, de deux travées de chœur et d'une nef qui n'est pas dans le même axe que le chœur.

Entre 1863 et 1865 elle connaît une importante opération de restauration sous l'impulsion du Duc de Persigny, ami personnel de Napoléon III, ministre de l'Intérieur puis ambassadeur sous le Second Empire, et propriétaire du château. Grâce à ses relations, il obtient une aide financière de l'Etat pour les travaux. Ces travaux, menés sous la direction de l'architecte J.B.M Pigny, contribuent à rendre plus homogène l'aspect extérieur de l'église : reconstruction de deux travées de la nef dans l'alignement et dans le style du chœur, reprise des couvertures, restauration du sol, création d'une façade avec un grand portail sculpté, mais aussi construction d'une sacristie au nord du chevet. Ces travaux ont également pour conséquence la disparition du bas-côté méridional libérant ainsi le clocher.

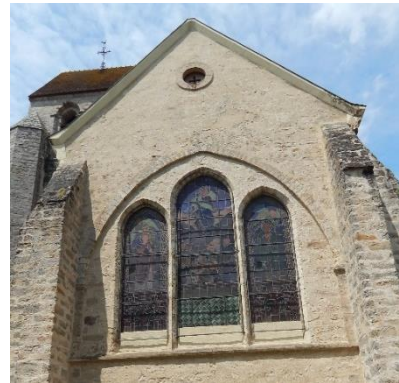
Afin de remercier le Duc de Persigny pour les travaux de restauration entrepris dans leur église, les habitants de Chamarande lui rendirent hommage en 1868.



De l'église primitive il ne reste donc qu'une travée de chœur du XII^e siècle et une travée sur laquelle s'appuie un clocher du XIII^e siècle. Celui-ci est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1926.

Ce clocher avec un toit en bâtière s'élève à droite du chœur et comporte trois étages, dont les deux premiers sont agrémentés de contreforts. Au sud-est, on note la présence d'une tourelle contenant, sans doute, un petit escalier.

La maçonnerie de l'église est composée de grès et de meulière. On note néanmoins à la base du clocher la présence de calcaire. Ceci témoigne des travaux de restauration entrepris au XIX^e siècle.



Le chevet plat décoré d'un oculus dispose de trois fenêtres à lancettes encadrées par une grande arcade en tiers-point. Ces fenêtres disposent de vitraux du chœur datant probablement des années 1890. Ils furent commandés par Madame Many, habitante de Chamarande. Saint-Pierre et Saint-Paul sont représentés sur les vitraux de droite et de gauche. Le vitrail du centre représente l'Ascension du Christ. En bas du vitrail, on remarque la bienfaitrice et sa famille, ainsi qu'un ecclésiastique.



Intérêts patrimoniaux de l'église :

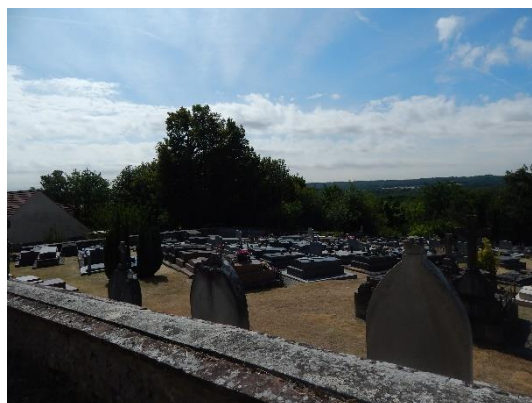
- bâtiment le plus ancien de la Commune,
- située au centre du village, l'église marque le paysage. Elle est un repère physique pour les habitants,
- témoignage du savoir-faire de ses bâtisseurs,
- expression d'une piété individuelle ou d'une ferveur collective de la foi catholique majoritaire parmi les populations dans le passé,
- pour beaucoup d'habitants elle rythme toujours la vie collective et individuelle, continuité de la fonction originelle.

• Cimetière

A l'origine, le cimetière de Chamarande se situait autour de l'église.

A l'époque de l'Empire romain, la coutume voulait qu'on enterre les morts à l'extérieur des villes et villages, le long des chemins, afin de ne pas les oublier. Puis, au Moyen-Âge, les inhumations se faisaient « près des saints », c'est-à-dire à proximité d'un autel contenant des reliques. Il s'agissait de lier étroitement les défunts aux églises afin d'obtenir l'intercession des saints au moment du Jugement dernier.

Dès la fin du XVIII^e siècle, on commence à s'inquiéter de la proximité des corps en décomposition avec les habitations. L'article 2 du décret du 23 Prairial an XII (1804) précise qu'*« il y aura, hors de chacune des villes ou des bourgs, à la distance de trente-cinq à quarante mètres au moins de leur enceinte, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts »*. Cette mesure s'appliquait également aux villages.



Ainsi, à la demande du Préfet, en 1860, la municipalité vote l'achat d'un terrain pour le nouveau cimetière. Le 16 février 1862 la décision est prise de transférer le cimetière hors du bourg. Cette décision s'explique également par la taille insuffisante du cimetière pour répondre aux besoins.

Après l'achat d'un terrain de 25 ares rue des vignes blanches, la Commune engage des travaux pour l'établissement d'un nouveau cimetière.

En raison d'un manque de place, la Commune est obligée en 1922 d'agrandir son cimetière. Elle construit un mur de clôture et achète un nouveau terrain.

Intérêts patrimoniaux du cimetière :

- lieu de mémoire et de recueillement,
- clôturé par un mur.

• Presbytère

Juste à côté de l'église se trouve l'ancien presbytère. Les sources ne nous apprennent que peu de chose sur cette maison. Au cours du XVIII^e siècle, en plus d'être l'habitation du curé, elle a servi d'école pour les garçons. Au milieu du XIX^e siècle, le presbytère se trouve dans un tel état de conservation que le curé ne pouvait plus y habiter. Ainsi, en 1879, d'importants travaux de restauration y sont réalisés et un local y est construit pour entreposer le corbillard.

• Croix

Cette croix se situe place du Docteur Amodru, à proximité du monument aux morts.

Avant l'extension urbaine de Chamarande, elle se trouvait en limite de village. Elle marquait donc l'entrée de Chamarande.

Les croix servaient de points de repère et invitaient le passant à invoquer la protection divine. Elles pouvaient marquer les limites de propriété d'une communauté religieuse.

Les croix étaient avant tout destinées à marquer les limites d'une paroisse et de ses différents hameaux ainsi qu'à rappeler au peuple l'importance de la religion.

Les croyants devaient se signer en passant devant et pouvaient y trouver protection ou y apporter des offrandes. Le socle de cette croix présente un intérêt certain. D'aspect massif et sobre, il est en grès et permet de surélever la croix.



Intérêts patrimoniaux des croix :

- repère visuel pour les voyageurs,
- symbole de la forte pratique religieuse passée du village
- socle massif en gré.

• Monument aux morts

Le monument aux morts de Chamarande se situe à l'entrée du village sur la Place du Docteur Amodru.



A début des années 1920, la Commune prend la décision d'ériger un monument aux morts afin de rendre hommage aux habitants de la commune morts pendant la Première Guerre mondiale. La localisation de ce monument aux morts suscite un débat : habitants et élus hésitent à l'installer dans le nouveau cimetière ou au sein du village.

Les habitants souhaitaient que le monument soit installé à proximité de chez eux pour s'y recueillir facilement. Or, Chamarande n'a pas encore connu son extension urbaine, le

nouveau cimetière se trouve donc isolé. M. Amodru Maire de Chamarande et propriétaire du château, décide donc de donner à la Commune deux parcelles se situant à côté de la croix pour installer le monument aux morts. Pour le remercier de ce don, son nom a été donné à la place.

La construction de ce monument est confiée M. Pinturier, marbrier d'Etampes. Les soubassements sont réalisés par M. Dauvernet, entrepreneur à Chamarande.

Le monument aux morts est inauguré le 1^{er} octobre 1922.

Il mesure environ 4m50 de hauteur et se présente sous la forme d'un obélisque en granit de Belgique sur un piédestal et un socle.

Plusieurs symboles ornent ce monument. Sur la partie centrale de la corniche supportant l'obélisque, une croix de guerre est gravée dans la pierre. Celle-ci récompense les soldats méritants. Au-dessus, deux petits canons sont entrecroisés. On remarque qu'un casque Adrian, symbole du soldat français, a été sculpté au milieu de la lame d'un glaive renversé. Une branche de laurier et une palme, symboles de la victoire et du sacrifice, sont également réunies au glaive par un nœud.



L'entourage se compose de quatre obus peints en couleur brun ocre. La présence de ces obus encadrant le monument rappelle l'importance de l'artillerie pendant la guerre. Ils délimitent généralement l'espace sacré, la barrière entre le monde des vivants et le monde des morts. Une petite haie basse ne dépassant pas la hauteur des obus relie les côté latéraux et arrière du monument.

Aujourd'hui ce monument rend hommage aux habitants de la commune morts pendant les guerres de 1870, de 1914 et de 1939.

Intérêts patrimoniaux du monument aux morts :

- lieu de mémoire et de recueillement pour tous les habitants,
- témoin de l'histoire de la commune : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale,
- illustre la manière dont a été appréhendée l'après-guerre par la commune.

❖ Patrimoine lié à l'eau

• Les pierrées

La Juine ne traverse pas le village. Il suffit pourtant de tendre l'oreille pour se rendre compte que l'eau est très présente à Chamarande. Le village est en effet traversé par un réseau souterrain d'eau. Cette eau prend sa source sur le coteau et circule sous terre dans des pierrées. Il s'agit de canalisations anciennes construites de blocs de grès

maçonnés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. L'eau parcourt ainsi le village et le domaine du château pour se jeter ensuite dans la Juine.

Aujourd'hui, à certains endroits, les pierrées se sont effondrées suite à des travaux d'aménagement et de construction. De ces affaissements résultent des problèmes d'inondations. Pour éviter ces effondrements, il serait intéressant de réaliser un plan de localisation de ce réseau souterrain. La présence des pierrées pourrait ainsi être prise en compte lors de travaux dans la commune.

Intérêts patrimoniaux des pierrées :

- témoignent des tout premiers aménagements urbains du village,
- témoignent d'une première forme d'architecture hydraulique.

• Lavoir public

C'est en 1817 qu'est mentionnée pour la première fois l'existence d'un lavoir. On ignore cependant s'il se trouvait à l'emplacement de l'actuel lavoir. En 1828, une facture a été réglée par la commune pour des travaux de couverture du lavoir. De même, on ignore s'il s'agit d'une dépense pour couvrir le lavoir ou pour réparer la toiture.

« Considérant que la reconstruction de ce lavoir est urgente et que ce projet intéresse l'hygiène publique », le conseil municipal décide le 28 juillet 1851, la construction d'un nouveau lavoir. Les plans sont établis par Magne, architecte de l'arrondissement. Il s'agissait de « remplacer l'ancien lavoir entièrement ruiné ». Les travaux sont réalisés en 1858.



En 1895, la commune fait agrandir le lavoir (maçonnerie, toiture, pavage...) Dans une délibération du 22 juin 1914, le conseil municipal décide de faire des travaux de réparation et des travaux de couverture du lavoir.



Chamarande - L'Eglise et le Lavoir

Ce lavoir est alimenté grâce aux eaux de pluie et à la présence de sources. Ces eaux traversent le parc du château et se jettent ensuite dans la Juine.

Le lavoir de Chamarande est à impluvium central : les lavandières sont abritées par un toit et bénéficient d'une belle luminosité tandis que le bassin situé au milieu est à ciel ouvert permettant d'être alimenté par l'eau de pluie. La

toiture à deux versants est en tuiles plates. Le versant intérieur contribue également à récupérer l'eau de pluie par effet de ruissellement.

La charpente est supportée par 15 poteaux posés sur une base en pierre afin d'éviter leur pourrissement.

Le bassin sur plan carré est pavé afin de faciliter son nettoyage. Tout autour on note la présence d'une margelle (pierre basse inclinée vers l'eau).

Le lavoir est entouré d'un mur de clôture.

Intérêts patrimoniaux du lavoir :

- participe à la préservation du cadre de vie de la commune,
- attire le tourisme,
- rappelle une époque révolue, du dur travail des femmes et de leur contribution à l'économie domestique et locale,
- lavoir à impluvium.

• Les mares

Deux mares ont été identifiées à Chamarande. La première se situe à proximité de la gare et la seconde appartient à la ferme de Montfort, sur le plateau.

Jusqu'à la première moitié du XX^e, les mares sont très utiles aux habitants. Elles permettent d'abreuver et de laver vaches et chevaux, de nettoyer les rues et les cours des fermes. Elles peuvent aussi servir à lutter contre les incendies. Elles permettent également de récupérer les eaux de ruissellement.



Intérêts patrimoniaux des mares :

- intérêt écologique majeur, la mare est un écosystème très riche qui contribue au maintien de la biodiversité,
- Intérêt hydraulique, la mare participe à la lutte contre les pollutions, les inondations et l'érosion des sols,
- intérêt paysager, la mare dispose d'un fort potentiel esthétique, elle marque le paysage des hameaux, elle est un repère,
- intérêt historique.

• Puits

Plusieurs puits ont été identifiés sur la Commune. Ils assuraient l'approvisionnement en eau indispensable aux hommes et aux animaux. Les puits sont des biens répondant à des besoins particuliers. On les trouve donc à proximité des habitations. Les matériaux de construction de ces puits sont ceux que l'on trouve localement.

Nous pouvons par exemple citer les deux puits à mitre situés chacun dans d'anciennes fermes. Il s'agit de puits circulaires fermés par un dôme de forme conique en pierre. L'accès au conduit se fait par une petite ouverture rectangulaire.



*Puits situé à la ferme du
Montfort*



*Puits situé rue des
boulons*

- **Les fontaines à pompes**

Trois fontaines publiques ont été identifiées à Chamarande.

- **Fontaine pompe de la gare**

En 1885, la Commune vote la construction d'une pompe à eau à proximité de la gare. Après avoir constaté que les eaux du puisard de la pompe retombaient dans le puits, le conseil municipal décide en 1928 de construire un caniveau à ciel ouvert pour permettre l'écoulement des eaux.

La délibération du 4 novembre 1937 nous apprend que des touristes se lavant à proximité de la pompe située place de la gare et les eaux polluées risquant de contaminer le puits, il sera apposé sur la pompe une pancarte portant l'inscription « défense de se laver à cette pompe sous peine d'amende ». En 1954, cette pompe est remise en état après avoir été détériorée.

- **Fontaine pompe du lavoir**

En 1893 le conseil municipal établit une réglementation pour l'utilisation de la fontaine située à côté de l'église. Les habitants sont désormais tenus d'utiliser des seaux propres. *« Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, il est interdit de puiser de l'eau dans cette fontaine les lundis mercredis et samedis après 4h afin de faciliter le nettoyage et le remplissage du lavoir ».*

- **Fontaine pompe de la place Amodru**

Le 10 juin 1888, une pétition signée par huit Chamarandais demande à la Commune l'installation d'un puits avec pompe à proximité de la croix. Les pétitionnaires expliquent que *« leur quartier est dépourvu de l'eau nécessaire aux usages domestiques et qu'alors ils sont obligés d'aller chercher cette eau à la fontaine communale qui est assez éloignée de leurs habitations ce qui leur occasionne des désagréments considérables »*. La fontaine qu'ils évoquent se situait à proximité du lavoir. Ils s'inquiètent également de ne pouvoir éteindre rapidement un incendie qui pourrait se déclarer dans l'une de leur maison. Pour convaincre la Commune, ces huit habitants offrent de fournir *« 22 journées d'hommes et deux journées de voiture ou une somme de Cent vingt francs »* pour l'établissement de ce puits. Peu après, le 24 juin 1888, le conseil municipal vote la construction d'un puits. Le 28 octobre 1888, M. Amodru, maire de Chamarande et propriétaire du château, s'engage à faire construire à ses frais, sur la place de la croix, un puits pour la commune.

Les travaux sont confiés à l'entrepreneur et puisatier Boëte de Savigny-sur-Orge. Ce puits devait atteindre entre 8 et 10 mètres de profondeur. La maçonnerie était établie au mortier de chaux d'une épaisseur de 30 cm avec blindage pour éviter tout éboulement.

En 1930 le conseil municipal vote l'exécution de travaux d'adduction pour l'eau potable. Une étude révèle alors que l'eau issue des puits est jugée dangereuse à la consommation.

En 1961 la Commune fait ajouter la mention « eau non potable » sur chaque pompe car « l'eau distribuée dans ces pompes ne présente pas une garantie absolue d'hygiène ».



Pompe à eau située place du Docteur Amodru



Pompe à eau située place de la gare



Pompe à eau située au lavoir

Abandonnés et tombant en ruine, les puits furent pourtant, avec les fontaines, des édifices essentiels de la vie quotidienne des habitants. Aujourd'hui, ceux qui restent sont autant de témoins précieux de la vie d'antan.

Intérêts patrimoniaux des puits, les fontaines à pompes :

- témoins de l'histoire de la Commune,
- témoins de la vie quotidienne des habitants et du rôle primordial de l'eau pour la vie du village,
- permettent d'appréhender de manière concrète l'évolution des modes de vie de la commune.

• Ponceau

Ce petit pont se situe au-dessous de la route de Torfou au niveau de la ferme de la vieille poste. Il permet l'évacuation des eaux d'écoulement de surface qui vont se jeter ensuite dans la Juine.

Il dispose d'une seule arche en maçonnerie de grès. L'intérieur est également maçonné en grès.



❖ Patrimoine lié à une activité économique

L'activité principale du village était l'agriculture. A ce titre nous avons identifié un certain nombre de fermes de taille plus ou moins importante.

Cependant l'activité économique de Chamarande n'était pas uniquement tournée vers l'agriculture.

En effet, au début du XX^e siècle, les documents de recensement nous apprennent que Chamarande comptait également des artisans et des commerçants : tuilerie, maçonnerie, serrurerie, menuiserie mécanique, boulangerie, épiceries, bars et boucherie.

• Patrimoine agricole

Jusqu'au XVIII^e siècle, les habitants de Chamarande vivent de l'agriculture. La ferme du Montfort était la principale ferme. Les grandes fermes étaient tenues par des laboureurs qui formaient alors la classe supérieure du monde agricole. Au XVIII^e siècle on comptait quatre gros laboureurs à Chamarande.

Comme l'atteste la rue de la vigne blanche (le long du cimetière), certains habitants cultivaient des vignes. La viticulture faisait vivre une partie importante de la population du bourg, ce qui lui valait un minimum d'indépendance par rapport aux simples manouvriers entièrement dépendants du travail qu'on pouvait leur offrir. Cette culture a été abandonnée au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle en raison de l'apparition du phylloxera.

Dans la première partie du XVII^e siècle, les actes d'acquisition du château par la famille Miron révèlent que l'on cultivait également le chanvre à Chamarande. De nombreuses parcelles, en général de tailles réduites, alimentaient une petite activité textile.

En 1898, 90 hectares étaient semencés en blé, 20 hectares en seigle, 90 hectares en avoine. On retrouve dans une moindre mesure des pommes de terre, des betteraves à sucre et des betteraves fourragères. Pour le foin, les prairies étaient semencées avec de la luzerne, du trèfle et du sainfoin. A Chamarande on retrouvait également des arbres fruitiers qui produisaient en moyenne entre 200 et 250 hectolitres de cidre.

La population qui vivait de l'activité agricole était composée de riches laboureurs occupant les exploitations céréalières du plateau, de quelques manouvriers ou bergers qui leur louaient

leurs bras, à la limite souvent de l'indigence, et surtout cette grande masse de ruraux modestes qui vivaient essentiellement du travail de la vigne.

Si la majorité des habitants vivait de l'agriculture, tous ne vivaient pas de la même manière comme l'atteste la typologie des fermes retrouvées. Sur le plateau, on trouve de grandes fermes tandis qu'au cœur du village les fermes sont composées d'un ou deux petits bâtiments.

Le patrimoine agricole, à l'exemple des fermes, est un patrimoine fragile. En effet, les anciennes fermes sont bien souvent considérées comme inadaptées aux pratiques agricoles d'aujourd'hui. Leurs bâtiments ont souvent été divisés ou reconvertis.

○ **Fermes de subsistance**

Dans la partie ancienne de Chamarande, quelques fermes dites de subsistance ont été identifiées. Elles sont particulièrement représentatives du patrimoine du Gâtinais français.

Elles se composent d'un seul bâtiment dans lequel on trouve une pièce à vivre et une partie fonctionnelle plus ou moins grande. Cette partie fonctionnelle pouvait être composée d'une étable et d'une grange.



Les fermes un peu plus grandes peuvent se composer de deux bâtiments : un bâtiment qui donne sur rue et un bâtiment qui donne sur une cour relativement petite. Au-delà de ces deux bâtiments principaux on peut trouver dans certains cas des annexes (porcherie, clapier...).

Au XIXe siècle, ces fermes de subsistance faisaient vivre une famille. Cependant pour compléter leur revenu, leurs habitants travaillaient dans une exploitation plus grande pendant les périodes de foin et de récoltes.

Les dernières fermes de subsistance disparaissent dans les années 1950/1960. Aujourd'hui la physionomie et la fonction de ces fermes évoluent énormément. Ainsi, les greniers destinés à l'origine au stockage du foin sont aménagés en pièces à vivre, des lucarnes sont installées, des baies sont créées...

○ **Ferme de bourg**

A Chamarande une ferme de bourg a été identifiée. De taille plus importante que les précédentes, ce type de fermes pouvait exploiter entre 30 et 50 hectares et s'organisait autour de plusieurs bâtiments. On pouvait y trouver une étable, une écurie, une charretière et des granges.

La cour était le véritable cœur de la ferme.

De l'extérieur, les bâtiments sont la plupart du temps aveugles. L'absence d'ouverture vers l'extérieur témoigne des préoccupations de



sécurité des habitants. On pouvait néanmoins retrouver des ouvertures sous forme de soupiraux. Les bâtiments sont fonctionnels au point qu'il n'est pas toujours facile de les reconvertir.

A l'origine, la ferme de bourg de Chamarande était située à l'entrée du village. Avec l'extension urbaine de la commune elle est désormais incluse dans le village.

○ Ferme de production

En raison de leur importance, ces fermes de production marquent le paysage. Les bâtiments agricoles sont de meilleure qualité par rapport aux fermes décrites ci-dessus. Elles gèrent plusieurs dizaines d'hectares, permettant de faire vivre un grand nombre de personnes.

Elles sont en général isolées ou situées à l'entrée des villages. Deux fermes identifiées sur la commune de Chamarande peuvent être rattachées à cette catégorie.

▪ Ferme de Montfort

Cette ferme se situe sur le plateau, route de Torfou. Au XVII^e siècle les propriétaires exploitaient près de 100 hectares, ce qui pour l'époque était très important.

Le fermier de Montfort dominait alors le reste de la classe rurale : en 1742, il payait 331 livres de taille sur les 1300 auxquels était imposée la paroisse, soit plus du quart.

Cette ferme était à l'origine rattachée au château de Chamarande. On sait qu'après la mort du marquis de Talaru en 1850, Pierre et René Robineau, marchand bijoutier rachètent le château et la ferme de Montfort qui comprend alors 134 hectares. En 1858, Persigny rachète la ferme avec ses 105 hectares.



Carte d'état-major, 1824



Vue aérienne, 1946



Vue aérienne, 2004

L'actuelle ferme de Montfort est le fruit d'une lente mise en place et de transformations successives. L'observation de la carte d'état-major de 1824 et des vues aérienne de 1946 et 2004 nous apprend beaucoup de l'évolution de cette ferme. Sa structure a peu changé. Sa volumétrie évolue pour s'adapter à l'évolution des techniques agricoles et des besoins de l'exploitation.

Elle est composée de plusieurs bâtiments agricoles et d'une maison d'habitation organisés autour d'une cour. Cette cour est l'élément central du fonctionnement de la ferme. Elle est à la fois en terre battue et en pavé de grès.

Comme beaucoup de fermes, elle est peu ouverte sur l'extérieur. Cet aspect fermé est lié à la mécanisation dès le XIX^e siècle et au besoin de rationaliser le travail en réunissant les bâtiments. Il répond également à des préoccupations de sécurité des bâtiments, afin de lutter contre les pillages, de limiter les dommages causés par les animaux et de se protéger des intempéries.

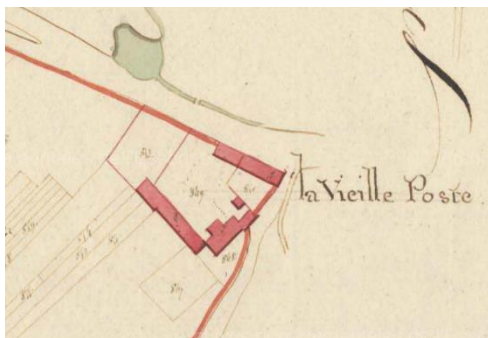


On note la présence d'une mare, élément important dans la vie de la ferme. Elle offrait un point d'eau pour les animaux, une zone de drainage, une réserve d'eau en cas d'incendie et un pédiluve notamment pour les chevaux après les travaux des champs. Les bâtiments de la ferme sont maçonnés en moellon de grès. Certains linteaux sont en briques, probablement ajoutés au cours du XIX^e siècle. Les toitures à deux versants sont en ardoises.

On note la présence d'un puits couvert de forme conique, déjà évoqué dans le chapitre dédié au patrimoine liée à l'eau. Aujourd'hui cette ferme est divisée en trois propriétés.

▪ La ferme de la vieille Poste

Avant la construction au milieu du XVIII^e siècle de l'axe actuel, la route Paris/Orléans passait devant cette ferme (aujourd'hui route de Torfou). De là, elle joignait Châtres (Arpajon) par Torfou.



Cadastre napoléonien, 1817



Vue aérienne, 1946



Vue aérienne, 2014

Depuis 1817 la situation volumétrique de la ferme de la vieille poste a peu évolué. Il y a peu encore, cette dernière était une ferme laitière. Elle se compose d'un logis pour le fermier et de plusieurs bâtiments agricoles. L'ensemble s'organise autour d'une cour. Tout comme la ferme de Montfort, elle joue un rôle central pour l'organisation du travail agricole. Les bâtiments sont construits en moellon de grès. Les toitures sont en tuiles plates ou tuiles mécaniques.

Intérêts patrimoniaux des fermes :

- témoignages du passé agricole de la commune,
- Illustration de l'évolution de l'agriculture : ces fermes étaient en autosuffisance et s'intégraient à la vie en autarcie du village,
- preuves de la diversité des fermes et des modes de vie au XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècle,
- caractéristiques du territoire,
- traces d'une agriculture nécessitant une architecture fonctionnelle et raisonnée,
- fruits d'une lente évolution et transformation des modes de production,
- îlots massifs situés dans la Commune, les fermes de production marquent le paysage.

• Séchoir à haricots

Le flageolet vert dit "chevrier" a été créé dans l'Essonne au siècle dernier par Gabriel Chevrier, cultivateur de Brétigny dans le canton d'Arpajon.

Il sélectionna un flageolet dont la couleur se maintenait verte à l'état sec, conservant ainsi l'aspect d'un légume frais.

La culture de ce haricot se répandit au début dans les fermes environnantes puis, progressivement, dans les exploitations des grandes plaines. Arpajon devint un marché important de haricots. Des négociants et industriels spécialisés s'y installèrent et intensifièrent la vente et l'exportation du "chevrier" ; l'aire de culture s'est ensuite étendue et les flageolets verts se cultivent aujourd'hui dans le Bassin Parisien, en Beauce, dans le Nord et en Bretagne.



Ces haricots sont verts car ils sont récoltés avant d'avoir atteint leur maturité complète. Des précautions spéciales sont prises pour que le grain ne perde pas sa couleur au cours du séchage. Celui-ci s'effectue sous des "tontines" (matelas de paille recouvert d'un chapiteau en paille). Les grains ont une pellicule particulièrement fine, ce qui leur donne un goût très délicat et une excellente digestibilité.

• Patrimoine lié à une activité commerciale

○ Commerce

Certaines maisons de Chamarande témoignent de l'activité commerciale qu'a connue le village à la fin du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. En 1899, le village possède une boulangerie, une boucherie, deux épiceries et quatre débitants de boissons. Les clients de ces commerces sont les habitants mais aussi les personnes qui se rendent en villégiature à Chamarande de juin à octobre.

▪ L'ancienne boulangerie

La maison où se trouvait la boulangerie se situe à l'angle de la rue du Commandant Maurice Arnoux et de la rue des Boulons. La façade de la maison garde les traces de l'activité commerciale qu'elle a connue. Les deux portes d'entrée et une fenêtre de ce commerce ont été comblées.

C'est à la fin du XIX^e siècle qu'une boulangerie s'installe pour la première fois à Chamarande. Il s'agissait avant toute chose d'une épicerie à laquelle avait été ajoutée une boulangerie pâtisserie et un café restaurant. Les deux portes comblées témoignent de cette double activité.

La boulangerie était encore en activité dans les années 1950. Aujourd'hui cette maison abrite des logements.



▪ Les anciennes épiceries

Au début du XX^e siècle, il y avait deux épiceries à Chamarande. La plus ancienne se situe à l'angle de la rue du commandant Maurice Arnoux et de la place de la Libération. A la fin du XIX^e siècle, elle faisait également débit de boisson, de tabac, mercerie et vendait de la vaisselle et de la rouennerie (toile en laine ou en coton dont les dessins résultent de la disposition des fils teints avant le tissage). Aujourd'hui cette maison est devenue un restaurant.

La seconde épicerie se situait à l'angle de la rue du commandant Maurice Arnoux et de la gare. Elle apparaît au début du XX^e siècle. Elle ferme ses portes dans les années 1980. La maison en meulière avec rocaillage a conservé les traces de la devanture de l'épicerie. La toiture est en ardoise avec deux épis de faîtage. Les linteaux des fenêtres disposent d'un décor en céramique.



▪ La boucherie Lemoine

L'ancienne boucherie se trouve sur la place de la mairie. Elle se trouvait à l'origine en face de la maison où est encore visible la devanture.

M. Lemoine s'y installe à la fin du XIX^e siècle. Cette maison tenait également un débit de vin et de liqueurs. Les voyageurs pouvaient y trouver une écurie et une remise pour le logement de leurs chevaux et de leurs voitures.



▪ Les anciens hôtels restaurants

Au cours de son histoire, il y eut trois hôtels restaurants à Chamarande.

L'hôtel de la Fraternité se situait à l'angle de la rue du commandant Maurice Arnoux et de la place de la Libération. Il proposait également boissons et liqueurs. Le deuxième hôtel restaurant était situé place de la Libération et le troisième était situé rue de la gare. Il était tenu par une dénommée Mado et proposait en 1925, 9 chambres et des bals gratuits aux habitants.



Ces hôtels accueillaienent des voyageurs de passage ou des familles parisiennes désirant passer quelques jours de vacances à Chamarande. La présence de la gare a joué un rôle important dans le développement de ces hôtels.

○ Tuilerie et briqueterie

A Chamarande il y avait deux briqueteries : la première appartenait au château (ferma dans les années 1850) et la seconde appartenait à M. Vattier. Elle ouvrit ses portes vers 1830 et employait 7 à 8 personnes. Les employés devaient vraisemblablement avoir une autre activité. Elle effet, la briqueterie ne fonctionnait que 6 mois par an entre le printemps et l'automne. La saison froide était occupée à l'extraction de la terre, à sa préparation mais aussi à l'approvisionnement en bois de chauffe. Les mois de mai à octobre, étaient réservés au moulage des pièces, à leur séchage et à leur cuisson.

A partir des années 1850, le village de Chamarande commence à se développer, de nouvelles maisons sont construites. Le grès et le calcaire sont toujours utilisés mais la brique commence à faire son apparition.



Les années 1850 correspondent également à la période où le chaume des toits est remplacé par des tuiles. Il s'agissait alors de répondre aux préoccupations de salubrité et d'étanchéité mais aussi de limiter la propagation des incendies. La briqueterie Vattier répondait donc aux besoins croissants en briques et en tuiles du village.

Elle connut donc à cette période une importante activité. Dans les années 1880 cette briqueterie passa du chauffage à la houille à la machine à vapeur.

En 1899, dans sa monographie, l'instituteur nous apprend que la tuilerie briqueterie « *peut fabriquer annuellement 500 000 briques et 700 000 tuiles.* »

A partir de ce moment la tuilerie commence à rencontrer des difficultés. L'épuisement de la glaise la conduisit à aller chercher la matière première plus loin et donc de devoir supporter les coûts de ces transports. Elle n'a également pas su exploiter l'arrivée du chemin de fer pour exporter ses produits. Le marché qu'elle obtint pour l'exposition universelle en 1900 ne suffit pas à redynamiser son activité. Elle ferma ses portes en 1902.

Sur le site de la tuilerie, un four à chaux devait également être présent.

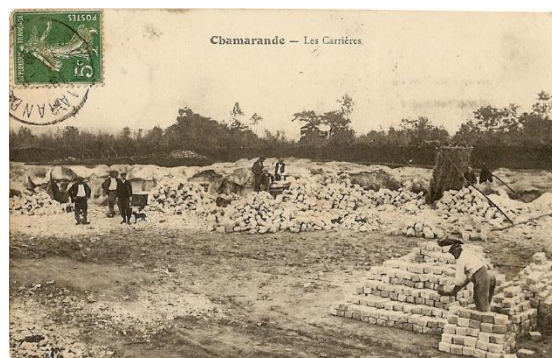


- **Carrières de grès**

Au milieu du XIX^e siècle, deux carrières de grès étaient en activité.

Un rapport de l'ingénieur ordinaire des Mines de 1856, nous apprend que M. Champeau exploite une carrière de grès située à proximité du chemin de la rue creuse. Ce terrain faisait 36 ares. La couche de grès atteignait de 2 m 50 d'épaisseur et était recouverte par 3 mètres de terres calcaires.

Le grès permettait alors de tailler des pavés pour la ville de Paris.



A la fin du XIX^e siècle, l'une des carrières est abandonnée et l'autre emploie uniquement 3 à 4 ouvriers. Ils produisaient annuellement entre 3000 à 4000 pavés. La baisse d'activité

des carrières entraîna une réduction des salaires : Au début des années 1880, un carrier pouvait gagner entre 6 et 7 francs par jour tandis qu'au début des années 1900 il gagnait que 4 à 5 frs.

Une carrière de sable devait également être exploitée au lieu-dit les Hantes.

❖ Patrimoine domestique

A Chamarande on retrouve plusieurs types de maisons qui se distinguent par leur fonction, leur volumétrie, leurs matériaux de construction, leur décor mais aussi par leur période de construction.

La partie la plus ancienne du village est localisée le long de l'actuelle rue du commandant Maurice Arnoux et à proximité de l'église. On y retrouve essentiellement des maisons rurales, des fermes et des maisons de bourg.

A partir de la fin du XIX^e siècle le village connaît une forte extension urbaine avec l'apparition des pavillons et des villas. Ceci s'explique bien évidemment par l'arrivée du chemin de fer dans la vallée de la Juine. Elle permet le rapprochement de la commune avec les industries de la région parisienne. Le souci de trouver un logement proche des axes de transport se fait jour. A cette époque, on voit également apparaître une nouvelle manière d'habiter : les courants hygiénistes privilégiaient à cette époque « la vie au grand air ». Enfin, la construction des pavillons et des villas correspond à l'apparition d'un mode de production plus industriel de l'habitat.

• Maisons rurales

Ces maisons sont généralement de taille modeste. La fonction d'habitation est visible de la rue. Elles ne disposent en général que d'un seul niveau surmonté d'un comble destiné généralement à la fonction agricole.

Les façades disposent d'un arrangement fonctionnel avec des percements simples de tailles variables répartis de manière irrégulière.

La composition de leur façade est caractérisée par la prédominance des pleins par rapport aux ouvertures, par l'absence de symétrie et par la superposition de certaines ouvertures, simplement pour alléger la charge sur les linteaux. Les percements sont simples, souvent irréguliers et de petite taille.

La disposition des ouvertures de la maison rurale et leurs dimensions présentent une certaine diversité qui répond essentiellement à des exigences fonctionnelles.

Les maisons rurales situées à Chamarande disposent d'une toiture à deux versants en petites tuiles plates.



Ces maisons ont été construites par des paysans pour des paysans, avec des matériaux locaux. Les matériaux utilisés viennent donc des ressources locales. La façade peut être à pierres vues ou totalement enduites. Dans le cas des façades totalement enduites, on remarque parfois la présence d'un bandeau. La maçonnerie de ces maisons est généralement en moellon de calcaire, parfois renforcé par un chaînage en bloc de grès.

La maison rurale peut être constituée d'un bâtiment unique abritant à la fois le logis et les activités agricoles, ou d'annexes agricoles situées dans le prolongement du logis.

Ces maisons rurales ne sont plus adaptées aux modes de vie actuels. Elles sont donc menacées par des dénaturations : des baies sont percées pour améliorer la luminosité, les bâtiments sont surélevés pour créer un étage supplémentaire ou encore ajout d'une aile.

- **Maisons de bourg**

Nous pouvons situer la maison de bourg entre le patrimoine vernaculaire et le patrimoine savant. On la voit apparaître vers la fin XIX^e siècle/début XX^e siècle. La maison de bourg se concentre dans les cœurs de bourg et a pour seule fonction l'habitat.

Sur leur façade, la disposition symétrique des ouvertures, superposées en travées régulières, privilégie un classicisme architectural sans impératifs fonctionnels.

La maison de bourg est en général implantée sur une parcelle étroite permettant l'implantation de deux à trois travées en façade, parfois quatre. Elle se caractérise par un plan simple comprenant généralement trois niveaux avec un comble. Celui-ci, contrairement aux maisons rurales est dédié à l'habitation.

Généralement situées dans l'alignement de la rue, les maisons de bourg créées un front bâti continu parfois rompu par des maisons à pignon, et des murs de clôtures. Les alignements des maisons de bourg contribuent à structurer le paysage communal.



Un soin particulier est réservé à la façade, traduisant le statut social de son propriétaire. On retrouve un décor sobre avec de la modénature. Certaines maisons comportent des chaînages d'angle, des linteaux et des soubassements. La porte d'entrée est située dans l'axe de la façade ou latéralement.

Selon des paramètres contextuels ou subjectifs, comme l'implantation, l'histoire de la construction ou le statut social du propriétaire, les maisons sont soit enduites à pierres vues, soit totalement enduites. On trouve un jardin à l'arrière de la maison.

Intérêts patrimoniaux des maisons de bourg et des maisons rurales :

- témoignages d'une mémoire collective portée par une famille,
- reflets des techniques de construction passées,
- usage des matériaux locaux : calcaire, grès, chaux, argile,
- bonne intégration paysagère,
- illustrations des usages, des modes de vie et des valeurs de ceux qui ont construit et habité ces maisons.
- apporte une variété de styles architecturaux à la commune,
- richesse des détails architecturaux (rocaillage, modénatures...) pour les maisons de bourg.

• Pavillons

Le développement de l'habitat pavillonnaire à Chamarande débute à partir du deuxième quart du XX^e siècle. En effet, pour la commune, l'installation d'une ligne de chemin de fer en 1843 puis d'une gare en 1862 n'implique pas immédiatement d'augmentation démographique. Les territoires les plus proches de Paris seront les premiers à voir leur population augmenter.

La législation de cette période a également encouragé la naissance des pavillons. On peut citer la loi Siegfried de 1894 en faveur de la maison individuelle, ou encore la loi Cornudet de 1924 qui renforce le contrôle des lotissements et crée l'obligation pour les communes d'établir un plan d'aménagement.

Les pavillons que l'on retrouve à Chamarande correspondent aux modèles diffusés par les circulaires et les recueils de construction populaire soutenus par les programmes nationaux en faveur de l'habitat individuel.



Ils sont construits selon un plan massé et possèdent généralement un étage en comble éclairé par une baie percée dans le pignon. Ils sont couverts d'un toit à longs pans, parfois réunis par une demi-croupe ou en saillie de rive.

En raison de l'étroitesse des parcelles les murs pignons donnent sur la rue. Contrairement aux maisons rurales et aux maisons de bourg implantées dans l'alignement des rues, les pavillons sont construits en parallèle et en retrait des voies. Ils rompent ainsi la structure parcellaire et la forme urbaine traditionnelle de la commune. Les murs de clôture respectent l'alignement traditionnel.

Les pavillons disposent d'une cour/jardin plus ou moins grand à l'avant (entre le pavillon et la rue) et à l'arrière. La présence de cette cour à l'avant contribue également à aérer l'espace urbain.



Toiture en saille de rive



Toit à demi-croupe

Les matériaux utilisés pour la construction des pavillons sont la meulière ou le calcaire. Le décor, parfois inexistant, se limite souvent à la présence de tuiles de rive et d'épis de faitage en terre cuite. Les encadrements de baies et les chaînes d'angle sont souvent soulignés par des bandeaux lissés ou par un décor de briques. On peut également trouver un décor de carreaux de faïence.

Intérêts patrimoniaux des pavillons :

- reflète d'un style architectural typique d'une époque,
- illustre l'évolution urbaine de la commune,
- apporte une variété de styles architecturaux à la commune.

• Villas

A Chamarande, les villas apparaissent à la fin du XIX^e siècle et au cours de la première moitié XX^e siècle. Profitant de la présence d'une gare et d'un axe routier, de riches familles travaillant à Paris, font construire des villas à Chamarande. Ils trouvent dans le village de l'air pur et une nature abondante pour se reposer le temps de quelques jours de congés.

Tout comme les pavillons, les villas se sont implantées en milieu de parcelle et sont généralement composées d'un étage carré et de trois à quatre travées.

On observe néanmoins une grande diversité de formes architecturales, de matériaux et des décors.

Les ouvertures se multiplient et se diversifient. On note également, une diversité des matériaux utilisés notamment pour la décoration : l'apparition du rocaillage donne à la façade un aspect sophistiqué et l'utilisation de la brique se généralise pour l'encadrement de fenêtres et des chaînages d'angle.

L'apparition des villas correspondait également au développement des tuiles mécaniques. Produites en masse, elles remplacent les tuiles d'argile plates. Les constructions les plus riches sont souvent couvertes d'ardoises.



Villa composée d'un étage carré. La toiture à pavillon dispose d'un épi de faitage. Modénature riche en plâtre : corniche, chainage d'angle, encadrements des baies, bandeau intermédiaire.

Villa construite selon un plan en « L ». Elle dispose d'une maçonnerie en moellon de meulière et d'un décor en brique bichromes.



Remarquable villa disposant d'une toiture à croupe brisée en ardoise avec deux épis de faitage. Composée de quatre niveaux, sa façade est ordonnancée. La modénature est particulièrement soignée (corniche, chainage d'angle, bandeaux). La façade arrière est dépourvue d'éléments de modénature. Fin des années 1950, cette maison a servi à l'organisation de ventes aux enchères, puis a été transformée en restaurant. Aujourd'hui elle abrite des logements locatifs.

Villa construite selon un plan en « L ». Elle dispose d'une maçonnerie en grès et calcaire. Le décor des linteaux est en brique bichromes.



Intérêts patrimoniaux des villas :

- reflets d'un style architectural typique d'une époque,
- témoigne du phénomène de villégiature,
- apporte une variété de styles architecturaux à la commune.

• Maisons de notable

A Chamarande, plusieurs vastes maisons des XVII^e ou XVIII^e siècles sont disséminées dans le bourg. On les retrouve à proximité de la mairie, de l'église ou de l'ancien carrefour seigneurial.

○ Ancienne gendarmerie

La maison où se trouvait l'ancienne gendarmerie est située sur la place de la gare. C'est en 1864 que le Duc de Persigny fait installer une gendarmerie sur la commune. L'observation de la carte postale ci-dessus nous montre que le bâtiment a conservé ses caractéristiques architecturales du XIX^e siècle. La gendarmerie disposait à l'arrière d'une grande cour avec jardin et verger et dont les limites se situaient au pied du coteau. L'arrivée du chemin de fer a fait disparaître cette cour.

En 1981, ces deux bâtiments ont été recensés par le ministère de la Culture dans le cadre de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.



Gendarmerie à la fin du XIX^e siècle / début XX^e siècle



Ancienne gendarmerie en 2015

La maison située au premier plan, d'aspect, simple a été remaniée au niveau notamment des baies placées au-dessus d'un escalier à deux volées symétriques. La toiture en tuiles plates est à pavillon avec un épi de faitage.

La deuxième maison située au second plan est plus remarquable. Cet ensemble semble avoir été construit au XVII^e siècle. Les travaux réalisés ont permis de conserver les caractéristiques architecturales. On note la présence de modénature (corniche, chaînage). La toiture est en ardoises à longs pans brisés avec deux majestueuses souches de cheminées en briques. Le portail est décoré d'assises horizontales sur les parois.

latérales, couronné d'un fronton classiques. Au-dessus on note la présence d'un œil de bœuf.

○ **Maison, place de la mairie**

Sur la place de la Mairie se trouve actuellement trois maisons accolées. Elles faisaient parties à l'origine d'un seul ensemble.

En 1841, le roi autorise par une ordonnance l'établissement à Chamarande de deux sœurs de la congrégation de l'instruction Chrétienne, dite de la Providence, établie à Portieux.

La congrégation est également autorisée à accepter la donation faite par M. de Talaru d'une maison située sur l'actuelle place. Cette maison était alors estimée à 4 524 frs. A charge de la congrégation d'établir deux sœurs chargées d'instruire gratuitement les filles pauvres de la commune. Au cours du XIX^e siècle, cette maison a donc servi à l'instruction des jeunes filles.



Dans les années 1940 et 1950, des sœurs ont également assuré dans cette maison l'enseignement des plus jeunes enfants de la commune.

Depuis la fin du XIX^e siècle ces maisons n'ont pas évolué et ont conservé leurs caractéristiques rurales.

○ **Maison, rue de la gare**

Au regard du style général et de la présence des arcades du rez-de-chaussée, cette belle maison pourrait dater du XVII^e siècle. Elle aurait été la maison de l'intendant du château.

Elle dispose d'un grand portail avec voûte, donnant accès à un garage. La toiture en tuiles plates à croupe est fortement inclinée. Elle présente sur la façade deux lucarnes en briques et au centre un œil de bœuf. Latéralement, on observe deux grandes souches de cheminée en briques. Un mur de meulière délimite un jardin situé à l'arrière de la maison.

A l'extrémité de la propriété, le long de l'impasse des quatre coins, on note la présence d'un petit pavillon sans étage. Celui-ci dispose d'une toiture double en tuiles plates.



Intérêts patrimoniaux des maisons de notables :

- se différencient des autres types de maisons présents en grand nombre sur la commune notamment par la volumétrie, les pentes de toit, la symétrie des façades, le choix de matériaux,
- richesse des détails architecturaux,
- apportent une variété de styles architecturaux à la commune.

• Patrimoine monumental

○ Le château et son domaine

L'architecte Nicolas de l'Espine construit en 1654 l'actuel château pour Pierre Mérault, ancien fermier de la gabelle. De style *Louis XIII*, les façades de ce château sont rythmées par un jeu de matériaux : panneaux de briques, chaînages de pierres et toiture en ardoise.

En 1739, Louis de Talaru, marquis de Chalmazel et propriétaire du château, fait appel à l'architecte décorateur Pierre Contant d'Ivry pour redessiner le parc et réaménager l'entrée de la cour d'honneur. De cette époque, le site conserve :

- l'orangerie qui permettait d'abriter d'octobre à mai les arbres fragiles ou exotiques (orangers, citronniers...). Il est en briques et grès alternées ;
- l'auditoire qui a été construit en 1742 en dehors de l'enceinte du château pour l'organisation des audiences. Il est en briques et pierres alternées ;
- le pavillon du belvédère dédié au divertissement ;
- le cabinet des grâces qui a été construit en 1758. Son architecture très différente des autres bâtiments ;
- la glacière qui a été construite en 1740 pour la conservation de la neige et de la glace récoltée en hiver. Ceci permettait en été de rafraîchir les boissons et de confectionner des desserts.

En 1981, le château, ses communs, l'orangerie, les serres, l'auditoire, le pavillon de belvédère sont classés Monuments Historiques.

Intérêts patrimoniaux du château :

- îlot situé dans le bourg et entouré d'un mur, il marque le paysage communal,
- richesse architecturale,
- composé de multiples bâtiments à l'architecture homogène, il présente un intérêt architectural certain,
- témoigne de l'histoire de la commune.

❖ Patrimoine constitué

• Murs de clôture :

Nous les retrouvons un peu partout à Chamarande notamment en raison de l'emprise du château.

Les murs s'intègrent harmonieusement dans le paysage de la commune. Ils permettent de délimiter la propriété privée de l'espace public, d'éviter les dommages causés par les animaux et de se protéger du vent. La présence des murs permet également de préserver l'intimité des habitations.



Le mur de clôture a un rôle important dans l'architecture même du bâti. Il pouvait être un point de départ permettant d'envisager l'évolution de l'habitat. Il forme en quelque sorte la trame de l'évolution de l'ensemble bâti, c'est à partir de ce mur que tout pouvait être imaginé puis construit. Les bâtiments s'ajoutaient les uns à côté des autres en s'appuyant sur le mur de clôture.

Intérêts patrimoniaux des murs de clôture:

- la présence des murs de clôture est l'une des caractéristiques du patrimoine du Gâtinais,
- donne une ambiance minérale à la commune,
- crée un cône de vue,
- marque le paysage de la commune.

- **Cour commune**

Jusqu'au milieu XIX^e siècle l'espace consacré à l'habitat était réduit au minimum afin de dédier un plus grand nombre de terres à la culture. Les terres produisaient alors peu. Ceci contribue à expliquer, d'une part, pourquoi nous retrouvons dans les villages des maisons implantées sur de petites parcelles et, d'autre part, pourquoi ces maisons pouvaient s'organiser autour d'une cour commune.



Une cour commune a été identifiée dans la rue du commandant Maurice Arnoux. Celle-ci devait être à l'origine la cour d'une ferme aujourd'hui divisée en plusieurs propriétés.

Intérêt patrimonial des cours communes:

- témoignage d'une organisation spécifique d'un espace commun, partagé par les habitants des logements qui la composent.

- **Front de rue**

La structure des parcelles et l'implantation du bâti déterminent un paysage typique du Gâtinais. Les rues, relativement étroites, sont en effet, cadrées par une succession de pignons, de façades et de murs accolés en limite de parcelle sur des trottoirs encore plus étroits. A cela s'ajoute une certaine sinuosité des tracés, héritée de la période médiévale encore lisible dans la trame urbaine de Chamarande.

En effet, traditionnellement, l'implantation de l'habitat rural s'effectuait en limite de parcelle, bien souvent dans l'alignement de la rue. Ainsi dans la partie la plus ancienne de Chamarande, on note une alternance de façades, de murs pignons et de hauts murs délimitant les parcelles.



Cette alternance de murs et de façades crée un rythme de pleins et de vides. Lorsque l'on observe une rue, le regard est littéralement cadré par ses hauts murs et par l'alternance de pleins et de vides. Ceci forme des fronts de bâti. Ces fronts de rue se caractérisent par leur aspect très minéral.

Les rues du commandant Maurice Arnoux, de la gare et des Boulons illustrent parfaitement les caractéristiques des fronts de rue.

Intérêts patrimoniaux des fronts de rue :

- créent un cône de vue,
- marquent le paysage de la commune,
- témoignent de l'organisation ancienne des voies.

❖ Patrimoine à ne pas oublier

• Bancs en pierre

Un seul banc en pierre a été retrouvé à Chamarande.

Les bancs de pierre bien souvent adossés au mur de clôture des propriétés permettaient, aux beaux jours, de faire de petits travaux en plein air tout en discutant avec les voisins. Ils offraient également un moment de repos et de convivialité aux habitants et aux voyageurs.



A l'époque où le poste de radio et la télévision n'existaient pas, on imagine facilement les habitants s'asseoir le soir sur ces bancs pour discuter avec leurs voisins.

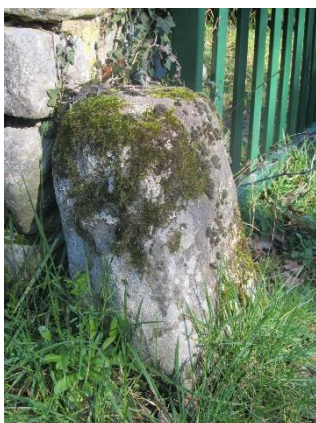
Intérêts patrimoniaux des bancs en pierre :

- témoins des modes de vie passés, de la vie sociale et de la convivialité des habitants.

• Chasse roue

Plusieurs chasse-roues ont été identifiés sur la commune.

Les chasse-roues étaient utilisés pour empêcher les roues des voitures de dégrader les murs, les portails et les angles des bâtiments. Ils permettaient également d'aider les cavaliers à monter à cheval.



Intérêt patrimonial des chasse-roues :

- valeur historique, attestent de l'ancienneté du village.

- **Anneaux pour chevaux**

Ces boucles métalliques sont fixées au mur. Elles permettaient aux cavaliers d'attacher leur cheval pendant qu'ils vaquaient librement à leur occupation. On retrouvait beaucoup de ces anneaux à l'entrée des maisons mais aussi à proximité des cafés.



Intérêt patrimonial des anneaux :

- discrets, ils constituent un lien ténu entre passé et présent

❖ **Matériaux et mode de construction du bâti traditionnel**

- **La maçonnerie :**

- Les matériaux

Dans la grande majorité des cas, les maisons anciennes de Chamarande ont été construites avec des matériaux locaux, provenant des environs du village : le grès et la meulière sont les principaux matériaux de maçonnerie, associés à des mortiers et des enduits à la chaux ou au plâtre. D'autres matériaux tels que le calcaire, le bois et la brique, complètent cette gamme.

De nombreuses carrières de grès punctuaient le territoire du Gâtinais. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette pierre dans les maisons de Chamarande.

Pour la construction des maisons, le grès est utilisé sous une forme taillée plus ou moins finement dans les chaînages ou dans une forme plus rustique en moellon et en remplissage des murs. Des blocs de grès sont aussi utilisés comme chasse-roues aux angles des portails, comme bancs improvisés ou encore comme marches.



- Mise en œuvre

Les murs que nous retrouvons dans la partie ancienne de Chamarande sont en moellon. Il s'agit de pierres de même nature mais laissées plus ou moins brutes et assez petites pour être maniées par un seul homme.

La plupart de temps, seule sa partie visible bénéficie d'une taille un peu soignée. Une telle maçonnerie est relativement peu stable par elle-même. Le rôle du liant est donc primordial.

Les liants permettant de souder ces maçonneries sont des mortiers de chaux ou de plâtre. Les enduits sont toujours clairs ou d'une teinte chaude. Le liant est de couleur blanche (chaux hydraulique ou plâtre) tandis que l'agrégat en sable est coloré. C'est donc la couleur du sable qui va donner la teinte à l'enduit et donc influencer l'aspect général de Chamarande.

Traditionnellement les murs des maisons d'habitation étaient enduits. Les murs pignons peuvent cependant être à pierre vue. Il est primordial de conserver ces enduits car ils protègent les pierres et les joints de la pluie, du vent et du gel. L'enduit présente également l'avantage de masquer l'appareillage peu gracieux des murs de moellon.

Pour assurer une cohésion à la maçonnerie en moellon, les constructeurs plaçaient de la pierre de taille ou de la brique dans les endroits sensibles (chaînage d'angle, chaînage intermédiaire).



Maison de bourg avec un enduit couvrant plâtre chaux



Élévation avec enduit couvrant et pignon enduit à pierre vue



Ancienne ferme avec un enduit à pierre vue

- Les décors

A Chamarande, plusieurs éléments peuvent participer à la composition d'une façade : bandeaux, chaînages d'angle, pourtours des baies par exemple. Ces éléments font intimement partie de la maçonnerie.

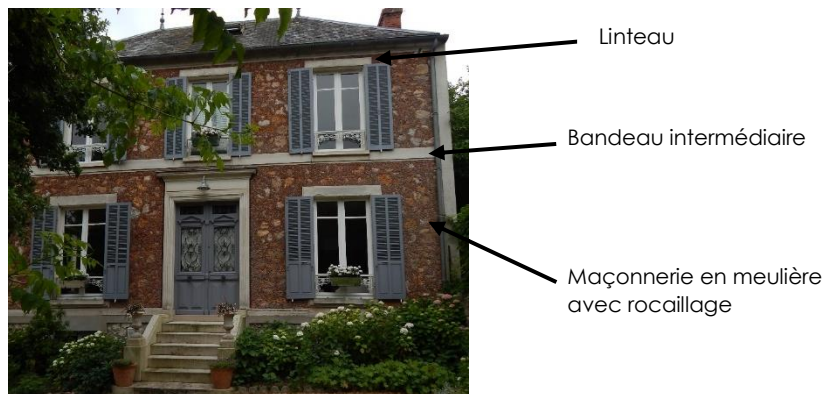
Certaines maisons anciennes de la commune disposent de quelques éléments moulurés d'une grande simplicité.

Si les constructeurs n'avaient pas les moyens d'encadrer toutes les baies par des chambranles en saillie, ils réservaient le décor à une ou deux ouvertures dont la porte principale.

La corniche soutient l'égout de la toiture et rejette les eaux pluviales loin des murs de façade. Elle a donc un rôle fonctionnel important. Sur les bâtiments les plus utilitaires ou les plus pauvres, la saillie est obtenue par un simple encorbellement de l'enduit soutenu par un moellon légèrement saillant. Mais on retrouve aussi des corniches en pierre avec un profile simple ou plus recherché.



Corniche à denticule



Contrairement au centre ancien, le tissu pavillonnaire dévoile une grande diversité de formes architecturales, de matériaux et de modénatures.

Il n'est par ailleurs pas rare de voir ces constructions agrémentées d'éléments de décor en céramique (premier quart du XX^e siècle), comme des fleurs ou des carreaux décorés posés en frises. La brique se généralise comme élément décoratif (encadrement de fenêtres, chaînages d'angle).



- **La toiture**

- Matériaux

On note une certaine unité visuelle du village de Chamarande grâce à l'homogénéité des toitures. En effet, les toits occupent une place éminente dans le paysage de par leurs volumes, leurs matériaux et leurs couleurs. Le toit donne à la maison son caractère définitif et occupe une place éminente dans le paysage. Il ne déborde jamais sur le pignon.

Autrefois, les toitures en chaume étaient les plus répandues dans le Gâtinais. Il y avait plusieurs avantages à l'utilisation de ce matériau : le chaume présentait des qualités iso thermiques importantes et les habitants pouvaient faire ou réparer leur toiture eux même. Le chaume a cessé d'être utilisé dans les constructions rurales au XIX^e siècle en raison des risques de propagation des incendies.



Les tuiles en terre cuite/tuile en argile plate ont alors remplacées le chaume. Etroitement superposées et aux teintes allant du rouge au marron, ces tuiles donnent un côté chaleureux au toit. Les constructions les plus riches sont souvent couvertes d'ardoises.

Les tuiles mécaniques, produites à une échelle industrielle, remplacent bien souvent les tuiles d'argiles plates. Ce type de tuile de forme rectangulaire nervurée est plus économique que la tuile plate. Peu adapté au bâti ancien, elle donne un aspect uniforme aux toitures.

Cependant, certaines de ces tuiles mécaniques ont été produites localement au cours du XIX^e siècle et doivent être conservées. On les retrouve pour couvrir les pavillons et certaines villas de la première moitié du XX^e siècle. Elles accompagnent certains éléments décoratifs.



Tuiles de rives à emboîtement ornées

- Forme des toits

Les toitures des maisons anciennes sont toujours conçues dans des formes peu compliquées.

A Chamarande, elles sont le plus souvent à deux versants avec pignon découvert.

Les toits recouvrent le mur pignon sans faire saillie au-dessus de son nu. Les maisons anciennes ont une rive en ruellée : les tuiles posées sans débord sont



scellées dans un bourrelet de mortier qui empêche l'eau de s'écouler sur les pignons. Les bords du toit relevés favorisent l'écoulement de l'eau vers le milieu du versant de toiture. Il s'agit d'une méthode traditionnelle de traitement du pignon pour le territoire du Gâtinais. D'une extrême simplicité, cette façon de faire un pignon donne une allure nette à la bâtisse.

Pour les bâtisses anciennes les plus riches, les toitures peuvent être à quatre versants en croupe. Dans ce cas les toitures conservent une ligne faîtière. Avec ce type de toit, il est possible de varier les silhouettes des maisons selon l'inclinaison choisie.



Toiture en ardoise à croupe : petits versants réunissant à leurs extrémités les longs pans d'un toit allongé.

Sur les pavillons et les villas construits à la fin du XIX^e et au cours de la première moitié du XX^e siècle on retrouve différentes formes de toiture : à croupe avec saillie de rive, en pavillon, à deux versants avec pignon découvert ou à la Mansart.



Toiture en ardoise à la Mansart

○ Souche de cheminée

Accompagnant les toitures, les souches de cheminée, pour la plupart en briques, ont un rôle esthétique important notamment lorsque les toits sont hauts.

Les constructeurs des maisons anciennes étaient très vigilants quant à l'emplacement, au volume et à la forme de la souche de cheminée. Un bon tirage des conduits de fumée réclame que ceux-ci dépassent le faîte des toits sauf si l'orifice en est très éloigné. Il s'agit d'éviter les zones abritées du vent.



D'où ces souches parfois très élevées. Lorsqu'elles se situent en pignon, elles sont épaulées par une rehausse de maçonnerie.

Elles sont traditionnellement en briques et se distinguent par un couronnement et un cordon intermédiaire en saillie qui leur apportent une touche décorative

- **Les ouvertures**

- La répartition des ouvertures

Dans le bâti traditionnel, l'emplacement et la dimension des ouvertures sont liées aux fonctions de chaque travée du bâtiment. Les ouvertures sont donc disposées selon les besoins (distribution intérieure), sans souci de symétrie.

Elles doivent néanmoins tenir compte des contraintes de construction élémentaire des bâtiments. Ainsi, pour ne pas altérer la structure de la maçonnerie, les baies sont éloignées des murs de refend et des poutres maîtresses. Elles sont volontiers superposées les unes au-dessus des autres pour décharger les linteaux.

A l'inverse du bâti traditionnel rural, les maisons de bourg à Chamarande ont une façade ordonnancée. Les ouvertures situées sur les façades de ces maisons sont organisées en travée et réparties de manière symétrique. La régularité de la façade se veut avant tout esthétique.

- Fenêtres et volets

Les ouvertures sont sans conteste, après la masse d'ensemble, les éléments qui contribuent le plus à fixer la physionomie d'un édifice. Elles imposent un certain rythme. Eléments fonctionnels, leur nombre, leurs dimensions, leur répartition offrent de multitudes de combinaisons. Le choix d'un type d'ouverture n'est pas uniquement une affaire de préférence esthétique. Le climat, la technique et l'hygiène interviennent.

Les baies traditionnelles sont à deux vantaux, plus hautes que larges, en bois de chêne. Le respect de la verticalité des ouvertures favorise la pénétration du soleil dans la profondeur de la pièce. Elles sont composées de trois carreaux par vantail. Tout comme les baies, les carreaux sont à dominante verticale. Les fenêtres secondaires, de plus petites dimension comportent un vantail avec généralement quatre carreaux.



Volet à barre, et jour de ventilation



Volet semi-persiennés



Volet persiennés

A l'époque classique, les volets sont réalisés avec de larges planches verticales assemblées par des pentures métalliques et des barres en bois. A partir du XIX^e siècle, pour assurer un éclaircissement partiel et la ventilation des pièces, on voit apparaître les volets semi-persiennes d'allure plus citadine. Un peu plus tard, le besoin de confort se faisant plus important, les volets furent entièrement persiennes. A Chamarande, on retrouve ce type de volets à l'étage.

- Les lucarnes

Les lucarnes appartiennent à la fois à la toiture et à la composition générale de la façade. Elles permettent d'apporter un éclairage naturel au comble, elles pouvaient également servir à rentrer les récoltes dans le grenier.

Il n'existe pas de modèle spécifique au Gâtinais. Elles illustrent cependant le savoir-faire des constructeurs. Leur construction intéresse à la fois le charpentier, le couvreur et parfois le maçon. Elles peuvent être en bâtière avec deux pans, à la capucine avec trois pans ou demi-ronde avec une couverture arrondie.



Lucarne à bâtière



Lucarne à capucine



Châssis de toit

Lors de travaux d'agrandissement ou de reconversion de bâtiment agricole, des lucarnes peuvent être installées. Elles jouent un rôle important dans la physionomie générale de la maison, c'est pourquoi il est essentiel d'être vigilant à leur proportion, à leur localisation, à leur forme et aux matériaux utilisés.

Depuis le XIX^e siècle les châssis de toit sont utilisés pour l'éclairage et la ventilation des combles. Aujourd'hui, ils sont remplacés par des vasistas. Tout comme l'installation des lucarnes, il est important d'être vigilant à la taille à au choix de leur emplacement. Elles doivent être de taille réduite, de format allongé dans le sens de la pente et dans l'axe des autres fenêtres. Leur présence peut être un compromis à la prolifération des lucarnes qui peuvent avoir tendance à alourdir les façades des maisons.

- Les portes

A l'origine les portes des maisons rurales du territoire étaient composées de planches superposées horizontalement et verticalement, fixées les unes les autres par des clous en fer forgé. Lorsque la question de la sécurité se fit moins importante, le système de porte traditionnelle s'allégea. Les portes étaient alors composées d'épaisses planches verticales assemblées par des traverses avec gonds en fer forgé scellés dans la maçonnerie.

Les portes d'entrée avec imposte permettaient de garantir une certaine sécurité tout en améliorant l'éclairage. De même, les portes d'entrée à un vantail étaient répandues. Elles assuraient l'éclairage et la sécurité lorsqu'elles étaient doublées d'un volet intérieur.

Les portes d'entrée à vantail vitré à un battant avec imposte permettaient d'empêcher les animaux d'entrer dans l'habitation alors que le battant supérieur assurait la ventilation

et l'éclairage. Pour améliorer la sécurité, le battant supérieur pouvait être renforcé par des fers intégrés dans le bois.



Porte d'entrée
avec imposte



Porte d'entrée à
vitrail vitrée



Porte de grange



Entrée de ferme fréquente en
Ile-de-France



Porte charretière avec porte
piétonne

Les portes cochères et les portails sont des éléments forts du bâti : ils empêchent parfois la vue depuis la rue vers la maison et constituent le seul passage entre la rue et l'espace privé. La porte cochère (passage des véhicules) est accompagnée traditionnellement d'une porte piétonne.

Il est important de conserver les portes anciennes en bois. Lorsqu'un remplacement s'avère nécessaire, il faut s'inspirer des modèles anciens de portes à panneaux. Ceci permettra de préserver l'harmonie et la cohérence architecturale de l'ensemble que forment la porte et son encadrement.

Conclusion

Les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XX^e siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. C'est pourquoi, le patrimoine rural est souvent négligé, abandonné, voire détruit, d'autant plus qu'il n'est pas protégé au titre des monuments historiques.

Pour en assurer sa préservation pour les générations à venir, il est donc primordial qu'il continue aujourd'hui de vivre et d'évoluer à travers un entretien régulier, mais aussi des opérations de conservation ou de réhabilitation.

En effet, la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation constitue un excellent moyen de conserver les bâtis anciens sans les « figer » dans le passé. Ces opérations doivent néanmoins être réalisées avec la plus grande attention, dans le respect du bâti. Toutes interventions sur un élément du patrimoine nécessitent de prendre en compte notamment son volume général, ses matériaux de construction, la répartition et la forme des ouvertures mais aussi sa structure.

Le Conseil départemental de l'Essonne, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne, la Fondation du Patrimoine, Maisons Paysannes de France et le Parc naturel régional du Gâtinais français sont autant d'organismes susceptibles de vous apporter une aide à vos projets de restauration.

Bibliographie

Ouvrages, revues, études :

- BEZART Yvonne, *La vie rurale dans le sud de la région parisienne à la fin du Moyen-Âge*, Firmin-Didot, 1929.
- Dauzat Albert et Rostaing Charles, *dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* – Librairie Guénégaud, 1989.
- De MASSARY Xavier, COSTE Georges, sous la dir. VERDIER Hélène, *Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2007.
- DOYON Georges, HUBRECHT Robert, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, éd. Ch. Massin et cie, 1996.
- PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Méthode et vocabulaire d'architecture*, éd. du Patrimoine, Paris, 2007.
- PUIBOUBE Daniel, *Maisons paysannes en Ile de France*, éd. Privat, Paris, 1995.
- RAULIN Henri, De BILLY-CHRISTIAN Francine, *Ile-de-France Orléanais*, éd. Berger-Levrault, coll. l'architecture rurale française, Paris, 1986.
- THIEBAUT Pierre, *La maison rurale en Ile-de-France, Restaurer, construire selon la tradition*, éd. Eyrolles, Paris, 2001.
- TOZER Guillaume, MARCHAND Maud, *Diagnostic patrimonial centre Essonne*, Conseil régional d'Ile-de-France, 2009.
- Collectif, *Le patrimoine des Communes de l'Essonne*, Tomes 1 et 2, Conseil régional d'Ile de France éd. Flohic, Paris, 2001.
- Collectif, *Le Gâtinais français tel qu'en lui-même*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France, Paris, 1994.
- Atlas communal, diagnostic de Chamrande, Agence Horizons - Architecte paysagiste, Parc naturel régional du Gâtinais français, 2003.

Archives départementales de l'Essonne

- 2w23 : pré-inventaire des Monuments Historiques Chamarande, entre 1974 et 1981
- PBR/568 : Vestiges préhistoriques, centre Culturel de la Vallée de la Juine, 1971
- PBR/2023 : Eglise de Chamarande
- GBR/2795 Ancien département de Seine-et-Oise : tuileries et briqueteries, François Richard, 1990.
- Edepot 22 1L1 : budget commune de Chamarande à partir de 1808 à 1898
- Edepot 22 4N/1 : établissement d'un puits
- Edepot 22 2M/1 : travaux de restauration de l'église
- 2o272 : Lavoir de Chamarande
- 20269 : église, presbytère
- 2O270 : cimetière
- Inoctavo/3395 : Chamarande autrefois Bonnes, Duc de Levis-Mirepoix, 1960

- Inoctavo/3669 : Le château de Chamarande
- Inoctavo/3685 : Chemin de fer en Essonne, Mémoire d'Essonne, 1995
- Inactavo/2186 : Chamarande autrefois Bones, librairie de Paris, 1960
- Inoctavo 2679 : dictionnaire topographique des environs de Paris 1817
- Inquarto/2687 : l'Histoire, la mémoire et la pierre – « Les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans le département de l'Essonne » - Mathieu Beauhaire
- 17 AV 14 : témoignage de Paulette Pretre
- 17AV 4 : témoignage de Marie Bardini
- 17 AV 28 : témoignage de Roger Rousseau
- 17AV20 : témoignage d'Augustine Ménage

Archives municipales de Chamarande :

- Délibérations de la commune de 1854 à 1983.
- Cartes postales

Web site:

<http://www.chamarande.fr/>

<http://chamarande.essonne.fr/>

À **Chamarande** comme ailleurs, les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XX^e siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. C'est pourquoi, le patrimoine rural est souvent négligé, abandonné, voire détruit, d'autant plus qu'il n'est pas protégé au titre des monuments historiques.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Chamarande, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour. En connaissant mieux leur patrimoine ils pourront mieux le préserver.

Comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine chamarandais.

Une autre vie s'invente ici



Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey

91490 Milly-la-Forêt

01 67 98 73 93

accueil@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr